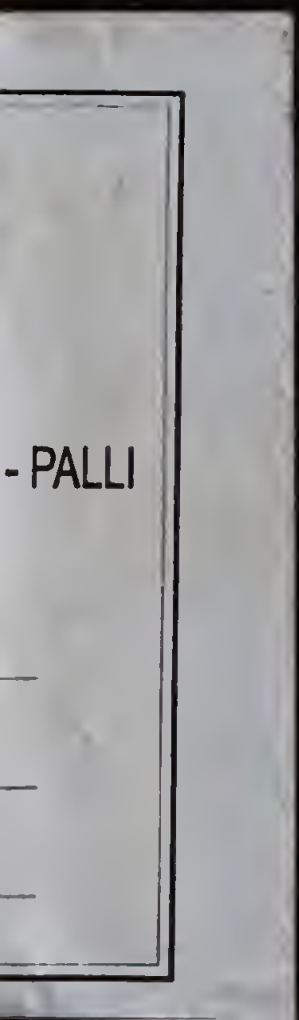
- PALLI

·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·

Gr. Sala 0.2.
24-III-19 3/4
40

Digitized by Google

II 24 II 40

28 AVR. 1775. AVIGNON.

HISTOIRE

SECRETE

DE LA VIE

DE MADAME LA COMTESSE

DU BARRY.

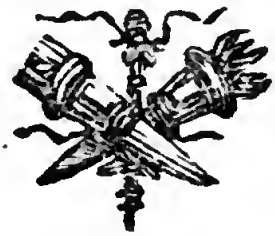

A LONDRES,

Chez P. G. WAUCKNER, Libraire.

1775.

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

PAR une avidité trop commune dans le Commerce de la Librairie, & par une ſuite de la liberté de la Preſſe, qui règne en Europe, des Libraires ſe ſont permis de prendre le titre de cet Ouvrage, pour répandre dans le Public une mauvaiſe Compilation, faite pour être lue dans les Antichambres. Voici la Vie de Madame DUBARRY, ſuivant les Mémoires de ceux qui l'ont ſuivie depuis ſon premier début dans Paris, juſques dans ſon Exil; on apprendra dans cet

Ouvrage, des Evénements ſinguliers, & par quelles viciſſitudes étonnantes, une perſonne née dans la plus grande obſcurité, s'eſt trouvée élevée au comble des honneurs.

Nous nous ſommes attachés dans cette Hiſtoire, à raconter les faits avec toute la vivacité qui les caractériſe, ſans cependant les altérer; nous avons en cela ſuivi le but d'un véritable Hiſtorien : le Public éclairé ſaura nous rendre cette juſtice.

HISTOIRE

DE LA VIE

DE MADAME LA COMTESSE

DU BARRY.

QUOIQU'ON ne donne au public la vie de ceux qu'on juge dignes d'avoir place dans les faſtes de l'Hiſtoire, qu'après leur mort, il n'eſt pas ſans exemple, qu'on ait quelquefois anticipé ce moment, pour donner l'hiſtoire de la vie de certaines perſonnes fameuſes, qui par le grand rôle qu'elles jouoient dans le monde, piquoient à pluſieurs égards la curioſité publique, & intéreſſoient par leurs qualités extraordinaires dans le bon, comme dans le mauvais. Outre ce motif général dont nous avons cru pouvoir faire l'application à Madame la Comteſſe DU BARRY, nous nous ſommes d'autant plus facilement déterminés à faire un préſent au public de l'hiſtoire de ſa vie, avant que ſa mort en ait tranché le fil, que par ſa diſgrace, étant forcée d'en

traîner les misérables restes dans l'obscurité d'un cloître ; nous la considérons dès à-présent comme absolument morte au monde, & par conséquent comme ayant terminé par rapport à nous, autant que par rapport à elle-même, sa brillante carriere ; ne pouvant plus par cette raison, attendre une suite de faits analogues à la partie de son histoire, qui seule peut intéresser l'Europe, nous nous sommes empressés de rendre publics ceux que nous croyons porter avec eux ce caractere de vérité, qui seul fait tout le mérite d'une histoire, & qui doit faire la loi à l'historien : si dans la suite de sa vie, ses actions peuvent être intéressantes, ce ne peut être que par rapport au peuple dévot ou bigot, & ce sera aussi à quelque Historien Ecclésiastique, s'il y a lieu à faire l'histoire de cette seconde partie de sa vie, à augmenter le grand nombre des Légendes, & à fournir à Rome les Mémoires de sa canonisation. L'efficacité de la grace qui fit de Magdelaine une illustre pénitente, pourroit faire de Madame du Barry une Sainte à miracles ; & l'Abbaye du Pont-aux-Dames, pourroit bien devenir dans la suite, un pélerinage fameux, que la Sainte Beaume près la ville de Marseille (1). Quoique dans l'ordre physique un peu de mauvais levain suffise pour corrompre une grande quan-

(1) On voit dans creux d'un rocher près de Marseille, une grotte que la superstition fait prendre encore aujourd'hui pour le lieu où Magdelaine se retira, après la mort du Sauveur, avec le Lazare & Marthe sa sœur, pour y consommer sa pénitence. Ce lieu appellé la Sainte Beaume est un pélérinage fameux.

tité de pâte, & qu'un ſeul peſtiféré puiſſe porter la contagion dans tout un pays ; nous eſpérons que dans l'ordre moral, la pâte purifiera le levain, & que les perſonnes ſaines redonneront la ſanté au peſtiféré ; ſi cela ne devoit pas être de même, Louis XVI, qui fait déja l'admiration de l'Europe, & qui eſt l'idole des François, ne donneroit pas une grande idée de ſa prudence & de ſa religion, en forçant de chaſtes épouſes du Seigneur, à recevoir parmi elles l'épouſe de Monſieur DU BARRY, dont la conduite & les ſentimens doivent, ce ſemble, faire un contraſte dangéreux avec la vie auſtère & innocente de ces Saintes récluſes.

Les conjectures haſardées ſur la façon dont il y a ordre de traiter cette amante déſolée dans ſon exil, auſſi bien que les différens bruits qui ont couru ſur celle dont le Miniſtère actuel ſe comportoit à l'égard des biens qu'elle a acquis pendant ſa faveur, & de ceux qu'elle a fait acquérir à la famille dans laquelle elle s'eſt naturaliſée par ſon mariage avec M. Du Barry, ont rédoublé la curioſité du public, pour la voir au juſte ce qu'elle étoit avant de parvenir à l'honneur de Maîtreſſe de LOUIS XV. Du vivant de ce Monarque, il eût été dangereux en France, de pouſſer ſes recherches trop loin, & quoique l'on prétendît être aſſez inſtruit à ce ſujet, le riſque que l'on eût couru a approfondir les indices qu'on avoit, ne permettoit pas de parvenir à des éclairciſſemens ſuffiſans, pour n'avoir aucun doute ſur ſon origine & ſur ſon état primitif. Rien ne prouve plus, qu'on n'avoit aucune connoiſſance exacte de la vérité à ſon

égard, que les différens rapports qu'on a fait ſur ſon compte. A peine trouve-t-on deux perſonnes qui s'accordent ſur les circonſtances eſſentielles de ſon origine ; & encore aujourd'hui on n'a pu parvenir à découvrir la vérité, quoique par la mort du Roi de France, & la diſgrace éclatante qu'elle a eſſuyé dès les premiers moments du Regne de Louis XV, il ait été permis aux curieux de rapprocher toutes les circonſtances qui regardent cette femme célebre, & de remonter à la ſource pour ſe ſatisfaire ſur un point auſſi intéreſſant. La faveur extraordinaire dont elle a joui, & les honneurs qu'on étoit obligé de lui rendre à la plus brillante Cour de l'Europe, juſtifient aſſez la curioſité qu'on a de ſavoir ſi ces grands avantages qu'elle y avoit, étoient dus en partie ou à ſa naiſſance, ou du moins à ſon mérite perſonnel, ou bien ſi elle n'en étoit rédevable qu'aux charmes de ſa perſonne, & au caprice de l'amour ; ſi l'on peut appeller amour, dans le feu Roi, une paſſion uſée & affoiblie par la trop grande quantité des alimens variés qu'on lui fourniſſoit pour l'entretenir & la ranimer.

Nous ne nous engageons pas à garantir à la rigueur, la vérité du peu d'anecdotes que nous avons recueillies, & qui ſont la matiere de cette hiſtoire. Madame du Barry, avant ſon avancement à la Cour, a vécu dans une eſpece d'obſcurité qui n'étoit gueres propre à engager à faire faire des Mémoires ſur les commencements de ſon entrée dans la carriere des galanteries ; confondue avec la foule, on verra que le haſard ſeul l'y a faite appercevoir, & que ce même haſard l'en a rétirée ;

mais nous proteſtons, que ce que nous avons à dire à ſon ſujet, eſt parfaitement d'accord avec la vraiſſemblance, ou plutôt, que tous les faits que nous allons détailler, ont une certitude du moins morale, ayant rejetté abſolument tous ceux qui ne nous ont pas paru avoir cet avantage, & dont nous aurions pu groſſir ce volume, ſi nous avions voulu courir le riſque de raconter des fables. Si malgré le ſoin que nous nous ſommes donnés pour éviter cet inconvénient, nous y ſommes tombés dans quelqnes endroits de notre hiſtoire, nous proteſtons que ce n'eſt ni par méchancheté, ni par nn eſprit de détraction, ni en un mot, par aucun de ces motifs indignes, qui trop ſouvent font prendre la plume à des eſprits cauſtiques & mordans.

Il eſt pluſienrs maiſons illuſtres, qui par l'antiquité de leur origine ſont dans l'impoſſibilité d'en aſſigner la véritable époque, parce qu'elle remonte juſques aux temps les plus reculés; cette eſpéce d'obſcurité en fait préciſement le véritable luſtre, nous ne penſons pas que Madame la Comteſſe du Barry ſoit dans le cas, par rapport à l'origine de ſa maiſon: ce qui nous confirme dans cette idée, c'eſt que les maiſons illuſtres qui ſont dans l'impoſſibilité d'aſſigner le temps auquel ont vécus leurs premiers parents, peuvent par une filiation non interrompue, remonter juſqu'à un terme poſitif qui fixe l'époque aſſurée du corps de leur arbre généalogique, au lieu que Madame du Barry ne peut pas ſeulement donner la généalogie de ſon ayeul; on aſſure même que celle de ſes père & mère eſt aſſez obſcure & très-peu connue. Quoi-

qu'il en ſoit, on s'accorde aſſez généralement à lui donner pour père, un Révérend Père Capucin, nommé Frère ANGE, & pour Mère une fille qui ſervoit dans une grande maiſon en qualité de Cuiſiniere : quelques-uns en lui donnant la même Mère, lui donnent un homme de diſtinction pour père : ces deux ſentimenss ne renferment ni contradiction ni impoſſibilité ; on ne peut adopter l'un ou l'autre ſans choquer la vraiſſemblance ; un frère quêteur peut aiſément gagner les bonnes graces d'une jeune cuiſiniere dans une bonne maiſon, où ſon emploi lui donne les entrées libres ; un père directeur le peut encore plus aiſément, par l'accès qu'il a dans une famille, dont il dirige les conſciences, & ceux qui vivent dans le pays où l'on eſt encore aſſez imbécile que de fournir à la nourriture & aux plaiſirs des Moines, ſavent combien il eſt aiſé à ſes Fainéans hypocrites, d'avoir des intrigues de cette eſpece : heureuſes les maiſons qui n'ont à ſe plaindre de leur incontinence, que par les ravages qu'elle fait parmi leurs filles de ſervice ! mais, pour l'ordinaire, ces Meſſieurs portent leurs vues un peu plus haut. Il n'y a rien que de très-ordinaire dans des alliances clandeſtines d'un homme de la premiere condition avec ſa ſervante ; ce ſont de petits larcins faits à une épouſe, & dont on ne ſe fait pas un grand ſcrupule ; dans pluſieurs ce n'eſt qu'un rendu ; ainſi tout bien conſidéré, on doit conclurre, que la naiſſance de Madame Du Barry n'étoit pas légale, & que les premieres années de ſa vie ont dû ſe paſſer

dans une obſcurité impénétrable. (2) En ſuivant l'opinion qui la fait naître d'un Capucin non comme la plus probable en elle-mê-

(2) Il y a un troiſieme ſentiment qui donne pour père à Madame Du Barry, un Picpuce nommé Père Ange, Religieux du tiers Ordre de Saint François, & deſſervant une petite Paroiſſe de campagne en Brie: on peut voir ce que le gazettier cuiraſſé dit à cette occaſion, page 51, dans la (58) Note. Outre que l'autorité de cet Auteur ne paroît pas des plus reſpectables, l'eſpece de contradiction que ce ſentiment renferme, par rapport à l'éducation de Madame Du Barry juſqu'à l'âge de dix ans dans la maiſon paternelle, nous le rend plus que ſuſpect : un Moine, ni tout autre Eccléſiaſtique, ne peuvent pas élever impunément ſous les yeux de leurs Paroiſſiens, & à la face de l'Evêque le fruit de leur continence ; on ſait aſſez ce que produiſent dans ce cas les plaintes des Paroiſſiens, & la Sentence de l'Officialité qui en eſt la ſuite, eſt pour l'ordinaire trop rigoureux, pour que les incontinents Eccléſiaſtiques ne prennent pas des précautions afin de s'y ſouſtraire. Que ce ſoit d'ailleurs, un Picpuce, ou un Capucin, qui ſoit père de Madame Du Barry, c'eſt toujours un Moine de l'ordre de St. François, & la différence eſt d'auſſi peu de conſéquence, que celle qui ſe trouve entre la Tulipe, Grénadier dans la premiere compagnie du Régiment de Champagne, & la Tulipe, Grénadier dans la ſeconde Compagnie du même Régiment. C'eſt toujours la Tulipe, Grénadier de Champagne, comme c'eſt Père Ange Religieux de St. François.

Le larcin fait de cette enfant par une coureuſe, n'a pas plus de vraiſemblance, un enfant chéri & careſſé par ſes parents, à l'âge de dix ans, ne ſe laiſſe pas enlever par force par une ſeule femme ; à cet âge il a trop de diſcernement, pour quitter une maiſon où il ne lui manque rien, & pour ſuivre une avanturiere, uniquement pour le plaiſir de cou-

me, mais comme la plus généralement adoptée, on peut alors très-facilement lui faire une généalogie bien plus noble & plus glorieuſe, que ne pourroit être pour elle celle que d'Auſier lui fourniroit, en payant, comme à tant d'autres ; puiſqu'alors, en remontant de père en fils juſques vers le douzieme ſiecle, elle pourroit ſans craindre de ſe tromper, indiquer François d'Aſſiſe, ſurnommé le Séraphique, pour ſon premier ayeul. Combien de familles en France qui ſe glorifiant d'une origine très-ancienne, ne peuvent pas compter ſix ſiecles d'ancienneté ! combien il y en a-t-il même qui ſeroient bien plus orgueilleuſes qu'elles ne le ſont encore de leur antiquité, ſi elles pouvoient remonter clairement & ſans contradiction, juſqu'au quinzieme ſiecle.

Il y a apparence en adoptant le ſyſtême qui donne Frère Ange pour père à Madame Du Barry, que ſa premiere éducation a dû ſe former dans la maiſon des enfants trouvés, & que ſes parents durent être dans la né-

---

rir, puiſque l'eſprit du libertinage ne peut pas encore porter une fille à cet âge à ſe ſouſtraire à l'autorité paternelle, pour ſouſtraire ſon penchant. La Brie d'ailleurs n'eſt pas ſi éloignée de Paris, pour qu'il n'eut été très-aiſe à Père Ange, ou à ſa Cuiſiniere, ſi le Religieux n'avoit pas voulu paroître, de retrouver cette petite fille courant ſous les lanternes de Paris, & de la ramener en Brie. La ſatyre eſt piquante, & le Gazetier cuiraſſé s'eſt plus attaché à y mettre du ſel, que de la vraiſemblance ; c'eſt le défaut général de preſque tout ſon petit ouvrage ; mais ſans doute que quand il l'a donné, il n'a pas prétendu qu'on l'en crût ſur ſa parole.

ceſſité de prendre le parti de confier ce précieux fruit de leur amour, à l'adminiſtration publique, ne pouvant pas eux-mêmes, par une infinité de raiſons, l'élever ſous leurs yeux, & prendre ſoin de ſon enfance. Renfermée peu d'heures après ſa naiſſance, dans cette maiſon de charité, confondue avec une foule preſque innombrable d'autres créatures dont la plupart, quoique avouées par la nature, portent à jamais, comme la fille de Frère Ange, la tâche honteuſe de leur origine incertaine; réléguée en un mot dans l'obſcurité d'un Hôpital, il nous eſt impoſſible d'avoir rien de certain ſur les premieres années de ſon âge, & nous ſommes obligés de paſſer tout d'nn coup à ſa quinzieme année ou environ, qu'elle commence à paroître dans les rues de Paris, ſans ſavoir exactement ni d'où elle ſort, ni d'où elle vient, ni enfin ce qu'elle a fait juſques-là.

Avec beaucoup de jeuneſſe & un joli minois, une fillette ne court pas de riſque de reſter long-temps ſur le pavé de paris, & de s'y trouver expoſée à la honteuſe néceſſité d'importuner la charité des paſſants: elle eſt aſſurée d'être bientôt recueillie par quelque perſonne charitable qui ſe fait un plaiſir de la recevoir, & de faire en ſa faveur quelque petite dépenſe en avance, étant bien aſſurée de n'être pas long-temps à s'en payer avec uſure, vendant bien cher la vertu de celle en faveur de laquelle elle s'eſt ſentie émue de compaſſion; combien de Seigneurs n'ont-ils pas à leurs gages de ces ſortes de perſonnes, qui ſont continuellement aux aguets pour pouvoir leur procurer de jeunes

tendrons qui aient au moins en apparence tout le mérite de l'innocence.

Il ne nous a pas été impoſſible de découvrir par qui, ni comment la petite échappée des enfans trouvés fut recueillie, ni quel fût l'heureux mortel qui eut l'honneur d'être le premier gendre de Frère Ange; nous ſavons, en général, que les premieres amours de Madame Du Barry ont été très-obſcures, peu conſtantes, & qu'après avoir fait ſes exercices dans ſes baſſes claſſes, elle ne parut avec quelque eſpece d'éclat dans le monde, que lorſqu'elle entra chez une marchande de Modes, en qualité de fille de boutique; on entend aujourd'hui ce que cela veut dire: avant d'entrer chez la maîtreſſe de boutique, on aſſure qu'elle couroit Paris, avec un petit Panier ſous le bras, allant de porte en porte pour tâcher de vendre des petites bagatelles de clincaillerie qui faiſoient tout ſon fonds. Ces commencemens ne pronoſtiquent certainement pas ſa grandeur future, & il y a trop grande diſtance d'un Hôpital, au Palais d'un Roi, pour que Noſtradamus, lui-même, eût pu faire une centurie qui prédisît à la fille d'un pauvre Capucin, qu'après avoir été élévée dans le premier de ces endroits, & avoir été priſe, ſucceſſivement abandonnée par quantité de jeunes gens, trop inconſtans, pour pouvoir ſe fixer, Louis XV la recevroit dans ſa Cour, pour en faire ſa derniere Maîtreſſe en titre.

Nous arrivons enfin à l'époque de la vie de Madame Du Barry, où nous pouvons marcher à la lueur du flambeau de la vérité; les épaiſſes ténébres répandues ſur les dix-

huit premieres années de ſa vie, commencent à ſe diſſiper, ce ne ſont plus des conjectures probables que nous haſardons, ce ſont des faits conſtants que nous allons détailler: ici tout concourt à nous inſtruire ſur ſon compte, parce qu'elle paroît enfin avec une eſpece d'intrigue ſuivie, qui commence à faire un certain bruit dans le monde. Monſieur DE LA VAUVENARDIERE, homme de condition, devenu l'amant en titre de notre Héroïne, nous la fait connoître ſous le nom de l'ANGE de la Vauvenardiere, & nous donne par-là le moyen de le ſuivre pas à pas juſques dans ſon exil, où elle pleure actuellement la perte de Louis XV, par un motif bien différent peut-être, que celui qui fait pleurer à la France la mort d'un Monarque chéri & digne de l'être par la bonté de ſon cœur, malgré ſon inclination naturelle pour les plaiſirs.

Ce ſeroit ici le lieu ſans doute d'ébaucher ſon Portrait; mais tout ce que nous pourrions dire n'approcheroit jamais autant de la vérité, que ceux que l'on a peint d'après nature; l'Eſtampe fidele que nous avons miſe à la tête de cet Ouvrage, la repréſentera plus naturellement que nous ne pourrions faire à ceux qui n'ont pas eu le bonheur de la voir; ceux qui ont eu cet avantage, n'ont que faire ſans doute que nous leur rétracions l'image d'une beauté agréable, qui doit avoir fait une aſſez vive impreſſion dans leur ame, pour n'être pas effacée de leur mémoire.

M. de la Vauvenardiere devenu éperdument amoureux de la jeune Faiſeuſe de modes, ne négligea rien pendant quelque temps pour

captiver ſon cœur, ce cœur naturellement ſenſible, & qui juſques-là n'avoit eu que des attachemens momentanés, ne fut pas revêche, & ſe laiſſa aller au doux penchant qui l'entraînoit vers une intrigue ſuivie; la vanité peut-être ſe mettant un peu de la partie, rendit au Gentilhomme ſa conquête aſſez aiſée; beaucoup d'amour, une aſſiduité conſtante, & quelques dépenſes faites à propos, la lui aſſurerent pendant tout le temps que ſon goût la ſoutint, & que le plaiſir de la nouveauté alimenta ſon amour; il eſt a préſumer que ſa maîtreſſe avoit quelque connoiſſance de ſon origine, & qu'elle ſavoit à qui elle étoit redevable de ſa naiſſance, puiſqu'elle portoit déja de ce temps-là le nom d'Ange, comme étant ſon véritable nom de famille; ce qui donna lieu à cette heureuſe illuſion qui la fit appeller pendant quelque temps l'Ange de la Vauvenardiere; on peut raiſonnablement conjecturer, que le Frère Capucin, par un effet de tendreſſe bien naturelle à un père, dans la dure néceſſité de faire élever ſon enfant hors de ſa maiſon, où la bienſéance ne lui permettoit pas de la retenir, ne l'avoit jamais perdue de vue, que quand elle fut en état de ſentir un retour de tendreſſe pour les auteurs de ſes jours, il lui confia le ſecret de ſa naiſſance, & que par un effet naturel de l'attachement qu'on a pour ſon véritable nom, elle ne voulut pas en prendre d'autre que celui de ſon père.

La Vauvenardiere entretint ſon petit Ange pendant quelque temps; il eut pour cette jolie fille tout l'amour & toute la tendreſſe que ſa belle figure étoit en état d'inſpirer; mais

mais enfin, ſoit inconſtance aſſez ordinaire à ceux qui n'aiment uniquement que pour leur plaiſir, ſoit que le petit Ange manquât à la fin de fidélité, & que l'uniformité du plaiſir l'ennuyât; ſoit qu'elle n'eût en ſa faveur que la gentilleſſe de ſa perſonne, & l'agrément des charmes de ſa figure, ſoit enfin parce qu'elle n'avoit pas été auſſi avantagée du côté des agréments de l'eſprit que de ceux de la beauté : cette belle union ſe rompit & l'amant en abandonnant ſon amante, pour quelque motif qu'il ſeroit difficile d'indiquer poſitivement, lui rendit ſa premiere liberté & recouvra la ſienne.

Redevenue maîtreſſe de ſa perſonne, & pouvant diſpoſer à ſon gré de ſon ſort, façonnée d'ailleurs par la fréquentation qu'elle venoit d'avoir avec un amant qui étoit en état de lui donner de belles leçons de galanterie, ſi elle eût été en état d'en profiter; elle reparut ſur la ſcène comme une perſonne qui cherche à ſe placer & à tirer parti des charmes qui pouvoient encore lui faire eſpérer de n'être pas long-temps ſans trouver de chaland; mais le temps marqué par la Providence n'étoit pas encore venu, & il fallut ſe retrancher à des complaiſances paſſageres, qui, quoiqu'aſſez bien payées, ne peuvent pas ſatisfaire un cœur qui a déjà gouté ce doux plaiſir de n'être qu'à un: les déſagréments inſéparables de la bannalité des faveurs, & le mépris qui en eſt toujours la ſuite, rendant la ſituation d'une fille publique des plus déſagréables, lorſqu'après la perte d'un amant elle ſe trouve aſſez d'attraits pour être digne de former une nouvelle intrigue. Quoi-

que la jeune l'Ange ſe trouvât dans ce cas, force lui fut de n'être pas cruelle envers ceux qui ſe préſentoient, même avec l'intention de ne s'attacher à elle que pour quelques moments.

Après avoir paſſé de main en main, le haſard la fit enfin tomber dans celles du Comte Du Barry, qui cherchoit depuis quelques années ſur le pavé de Paris, à ſe rendre la fortune plus propice qu'elle ne lui étoit dans la Province, & qui pour cela ne négligeoit aucun des moyens qu'un Gaſcon, qui a de l'eſprit & des talens, met quelquefois en œuvre avec quelque ſuccès; mais que Du Barry, avoit juſques-là infructueuſement employés, quoiqu'il joignît à l'avantage d'être originaire & aſſez récemment parti d'une Province, dont les naturels paſſent pour avoir des grandes reſſources, celui d'avoir un eſprit aſſez cultivé & des manieres très-engageantes; le rôle intéreſſant qu'il joue dans la ſcène que je décris, m'autoriſe ſans doute à faire une petite digreſſion à ſon ſujet, & croirois manquer à l'exactitude de l'Hiſtoire, ſi je ne le faiſois connoître à fonds: peu de perſonnes ſont peut-être auſſi bien inſtruites que moi de ſa naiſſance, de l'origine de ſa nobleſſe, de ſa fortune, & en un mot, de tout ce qui regarde ſon Hiſtoire juſqu'au moment de ſa brillante fortune, j'ai entendu ſi ſouvent faire des bévues ſur ſon compte, que je ſuis bien aiſe de déſabuſer le Public à ce ſujet. (3) M. du Barri eſt na-

(3) On ne ſait pas pourquoi il a défiguré ſon nom, il s'écrit du Barri & non Du Barry.

tif de Lévignac petite Ville de Guienne, à trois lieues de Toulouſe, & à deux de L'iſle-Jourdain ; ſes Parents jouiſſent depuis aſſez long-temps du titre de Nobles, ou comme l'on dit, de Gentilshommes, & quoiqu'ils ne ſoient pas de la premiere ancienneté, & que leur Nobleſſe ne provienne que du Capitoulat de Toulouſe, (4) ils paſſent cependant aujourd'hui ſans contradiction pour être du ſecond rang parmi la nombreuſe Nobleſſe de cette grande Province. En qualité d'aîné, il a ſuccédé aux biens de ſes Parens, à la charge par lui de payer des légitimes proportionnées à la totalité de ſa fortune, à ſes Cadets, ſelon l'uſage des gens de condition de cette Province. Sa fortune étant paſſablement honnête pour le pays, ſans être brillante, elle le mit à même d'épouſer une Demoiſelle de condition & dont la dot étoit proportionnée au bien dont il étoit héritier. Son goût pour la dépenſe fut toujours exceſſif, & ſa famille grandiſſant peu à peu, ſes petits revenus devenant inſuffiſants pour continuer

(5) Le Capitoulat à Toulouſe, n'eſt autre choſe que la charge d'Echevin par-tout ailleurs, ceux qui ſont nommés par le Roi à ce poſte honorable, qui répond en quelque façon à celui de Conſul de Rome, acquièrent la Nobleſſe pour eux & pour leurs deſcendants à perpétuité. On en nomme huit chaque année, & il faut être Bourgeois de Toulouſe, pour pouvoir y prétendre. Qu'on juge à préſent s'il eſt difficile de trouver des Nobles aux environs de Toulouſe. Quoique le Roi nomme au Capitolat, il faut l'acheter fort cher. Pendant long-temps Madame la Marquiſe de Pompadour a eu ce petit département.

le train trop fort qu'il menoit dès le commencement de ſon mariage, ne pouvant d'ailleurs ſe réduire à le diminuer aux yeux de toutes ſes connoiſſances & de ſes amis, pour ſe ſouſtraire à cette eſpece d'humiliation ; il fit une petite bourſe, & quitta la Province, pour aller dans la Capitale du Royaume enſévelir ſa honte, ou rélever s'il étoit poſſible, ſa gloire. Comme ſes principes n'ont jamais été des meilleurs, & que ſon goût pour la philoſophie moderne a paru toujours décidé, il ſe mit peu en peine dans le choix des moyens qu'il employa pour parvenir à ſon but ; il ſentit la néceſſité, arrivant à Paris, d'avoir des amis pour faciliter la réuſſite de ſes projets, il chercha à s'en faire ; mais n'ayant pas de l'argent à dépenſer pour en acquérir de bons, & n'ayant que beaucoup de cet eſprit volatil & léger, qui ne produit dans le grand monde qu'autant qu'on peut s'y ſoutenir avec un certain faſte ; il vit bientôt qne les bonnes Maiſons lui furent fermées, & que la ſeule reſſource qui lui reſtoit etoit de ſe lier avec quantité d'autres perſonnes, qui comme lui, avoient inutilement tenté fortune, n'étant ſoutenus qne parce que l'on appelle aſſez mal à propos mérite. Il trouva dans cette claſſe d'hommes, des gens ſouples, déliés & plus fins que lui ; il étoit naturel qu'il en fût la dupe, il le fût effectivement ; ſon petit tréſor fut bientôt diſſipé, & dans peu de jours il ne lui en reſta que le malheureux avantage d'avoir appris à ſavoir faire des dupes à ſon tour. Il avoit trop de bonnes diſpoſitions naturelles pour que cet apprentiſſage lui coutât beau-

coup de temps, & il se trouvoit dans une trop grande extrêmité, pour ne pas saisir la premiere occasion qui se présenta pour faire un chef-d'œuvre, afin de mériter les Lettres de Maîtrise. La ressource de filouter au Jeu, le soutint pendant quelque mois dans une honnête médiocrité; mais soit qu'il eût de meilleures occasions; soit qu'il devint plus aguerri & plus adroit, il parut se rélever avec avantage de la perte qu'il avoit faite peu de jours après son arrivée. Si l'argent volé au jeu pouvoit être un profit réel, & qu'un Joueur pût n'en être pas prodigue; il est certain que Du Barry auroit en partie rempli les vues qu'il avoit en allant à Paris: mais un faux Joueur qui n'a que le seul défaut d'être frippon, est un phénomene aussi rare qu'une femme coquête & vertueuse tout ensemble. Du Barry n'étoit pas fait pour faire exception à la regle générale, & le revenu qu'il se faisoit par sa dextérité à bien mêler un jeu de Cartes, donnoit de quoi fournir aux dépenses exhorbitantes, qu'il faisoit dans les Tripots avec les femmes qui en sont les fermes soutiens. Parties de plaisirs, spectacles, lieux publics, & en un mot tous les endroits consacrés à la plus infâme & à la plus crapuleuse débauche, étoient régulièrement fréquentés par Du Barry. C'est dans un de ces derniers lieux qu'il vit LA L'ANGE, & qu'il fit connoissance avec elle: leurs inclinations se trouverent si ressemblantes, qu'il ne leur fallut pas beaucoup de temps pour s'accorder, & le marché étant sans doute bientôt conclu, ils durent en venir tout de suite à l'exécution, comme il est d'usage dans

de pareilles rencontres. Du Barry ne la vit alors que comme il voyoit ſes ſemblables ; mais la trouvant plus jolie, & par conſéquent plus propre à ſes plaiſirs, il ſe fixa à elle pendant quelques jours, il en fit l'objet de ſa prédilection, & ne négligea rien pour ſe l'attacher : il y réuſſit par ſes libéralités, & l'union devint aſſez parfaite. Cependant le dégoût & la ſatiété, ſuites ordinaires & infaillibles d'une jouiſſance trop aiſée, quand elle ne tombe que ſur un beau buſte, s'emparèrent de Du Barry : ſa Maîtreſſe n'ayant que les charmes de ſa figure, & manquant abſolument de cet eſprit, qui ſeul peut enchaîner un homme à qui il faut autre choſe qu'une maſſe de chair bien proportionnée pour la ſatisfaire quand il a aſſouvi ſa paſſion, ſentit la fin de ſon regne approcher, elle la ſentit auſſi, & ne s'en allarma pas ; elle étoit déja accoutumée à ces ſortes de revers, & elle s'en étoit faite une eſpéce d'habitude : cependant autant par compaſſion pour elle, que pour ſe faire une recommandation auprès d'une eſpèce de grand monde, Du Barry ne rompit ouvertement, qu'après s'être donné un Succeſſeur qui pût le remplacer à tous égards : cette reconnoiſſance, ou cette humanité de ſa part, eſt ſans doute digne de nos éloges, s'il n'a eu en vue que le bien particulier de la l'Ange, ſi dans ce procédé honnête il n'a pas conſulté ſon avantage perſonnel, & que ce ne ſoit pas plutôt un trafit, qu'il fit de ſa Maîtreſſe, qu'une conceſſion pure & ſimple : nous devons cependant avouer que la ſuite de la conduite qu'il a tenue avec elle, ne préjuge pas en

faveur de ſon déſintéreſſement. Quoiqu'il en ſoit, il jetta les yeux ſur M. de SAINT-FOIX, pour lui céder ſes reſtes & ceux de tant d'autres. M. de Saint-Foix étoit une eſpèce de ſous-Miniſtre au Département des affaires étrangeres, ou pour parler correctement, un des premiers Commis à ce Bureau ; il n'eſt pas beſoin de dire comme cette engeance d'hommes eſt habile à ſavoir rendre le tour du bâton profitable dans ces poſtes lucratifs dont les appointemens ſont toujours très-conſidérables, & preſque toujours au-deſſus du mérite de ceux qui le rempliſſent : on ſait que malgré l'orgueil & l'impertinence qu'ils font paroître vis-à-vis des gens reſpectables, qui ſont aſſez malheureux pour avoir à faire à eux, & d'aller mendier mille fois une audience que bien ſouvent ils n'obtiennent jamais ; on ſait ; dis-je, que dans les lieux de débauche, ils ont la bonté de s'humaniſer & de traiter de pair & compagnon des perſonnes, que par-tout ailleurs ils regardent avec un dédain inſultant. C'étoit dans un de ces endroits que Du Barry avoit eu l'honneur de faire connoiſſance avec ce Créſus, & c'eſt auſſi là qu'il lui propoſa ſon ancienne Maîtreſſe, dont il lui exalta les charmes : le moment pour l'entrevue fut pris, & dès le lendemain au ſoir la l'Ange vit ſon nouvel amant, & reçut les preuves de ſa tendreſſe en même temps que celles de ſa libéralité. M. de Saint-Foix qui avoit de l'eſprit autant que Du Barry, & qui penſoit à-peu-près comme lui ſur l'article de la galanterie, vit bientôt avec le même œil que ſon Ceſſionnaire la belle l'Ange ; il ſe dé-

goûta de ſes charmes après en avoir joui quelques jours, prit ſon congé, & rendit à Du Barry le dépôt dont celui-ci avoit prétendu le gratifier. Ne pouvant s'attacher à un Ange ſans eſprit, il fut bien aiſe que Du Barry voulût la réprendre au même prix qu'il l'avoit cédée.

Du Barry qui a toujours eu un fond de caractère aſſez humain & aſſez compatiſſant, voyant ſa Maîtreſſe abandonnée, & comme ſans eſpoir de trouver quelque autre amant aſſez généreux, ou aſſez amoureux de ſa figure pour fournir honorablement à ſon entretien, la reprit ſur ſon compte, plus par compaſſion que par tout autre vue. Son eſprit fertile en reſſources lui en avoit tout récemment ſuggéré une, de laquelle il ſe promettoit de grands avantages; le haſard fit réuſſir ſes vues ambitieuſes; mais ſa fortune ne vint pas du côté d'où il l'attendoit.

Peu content d'aller courir les Tripots de la Ville, pour y dévalyſer les jeunes étourdis qui avoient l'imprudence d'y jouer; il crut devoir augmenter les revenus qu'il ſe faiſoit de ſes filouteries, par le profit immenſe des Cartes, qui revient à ceux qui veulent bien prêter leur Maiſon pour ſervir de rendez-vous à tous les frippons Joueurs, on ſait bien qu'un Maître de Tripot ne fournit pas à ces Meſſieurs, des cartes, du feu, de la lumiere, des canapés, des lits, des rafraîchiſſements, des ſoupers, & en un mot des filles ou des femmes, pour le ſeul plaiſir de les obliger: on trouve de tout cela, à la vérité, dans ces coupe-gorges; mais on le paie bien plus cher que par-tout ail-

leurs & ſi l'Entrepreneur ne gagne pas deux ou trois capitaux, il ne peut pas ſe tirer d'affaire : encore malgré cela, la plupart finiſſent-ils cet honorable Commerce par une Banqueroute, qui ſe fait ordinairement ſans donner de Bilan. Du Barry avoit depuis peu affiché ſa Maiſon, ou plutôt ſon Appartement pour l'offrir au Public, ſur le pied de Maiſon à Jouer, &c. &c. &c. &c. & comme il n'avoit pas de femme pour en faire les honneurs, il ſe détermina de prendre la l'Ange pour remplir ce poſte intéreſſant. La l'Ange n'avoit qu'une des qualités qu'il faut à un Maîtreſſe de logis dans ces circonſtances, c'eſt-à-dire, qu'elle n'étoit que jolie; cet avantage ſans doute eſt grand pour attirer la foule ; mais quand il n'eſt pas accompagné de ſoupleſſe dans l'eſprit, de gentilleſſe dans les manieres, & en un mot, de ce qui dans une femme eſt plus ſéduiſant que ſa beauté, il arrive qu'on ſort du Temple peu après qu'on y eſt entré, en diſant froidement l'Idole eſt belle ; mais c'eſt aſſez que de l'avoir vue une fois. Du Barry pouvant ſuppléer de ſon côté en partie à ce qui manquoit à la l'Ange, pour retenir chez lui les chalands que ſa beauté pourroit y attirer, la plaça dans ſa maiſon, comme on place un leurre pour attirer dans un endroit les bêtes-fauves, afin de pouvoir en dépeupler une forêt ; la l'Ange fut un hameçon excellent, & les parties de berlan, de vingt & un, & celles d'autres jeux de pareille honnêteté, devinrent nombreuſes & brillantes dans ce nouveau quartier d'aſſemblée. Bientôt la plus grande partie des autres Boucans

fut déſerte, & les Appartemens de Du Barry pouvoient à peine contenir le monde qui ſe rendoit chez lui pour jouer, &c. &c. &c. Parmi ceux qui lui faiſoient l'honneur de lui donner leur pratique, un certain M. LE BEL ſe prit d'une belle paſſion pour la Maîtreſſe de la maiſon ; elle étoit aſſez d'accord avec Du Barry, pour ne pas être obligée de jouer le rôle de cruelle, qui n'étoit nullement dans ſon caractère ; elle écouta donc les propoſitions de ce nouveau venu, & on répondit de ſon mieux. M. le Bel eſt un des Valets-de-Chambre du Louis XV, généralement reconnu pour ſon homme de confiance au département des affaires clandeſtines du cœur : emploi dont il s'eſt toujours acquitté avec une vigilance & une exactitude des plus grandes ; il tenoit ſon Bureau au petit Parc aux Cerfs, & c'eſt-là qu'il faiſoit travailler Louis XV avec les Griſettes qu'il avoit pu engager de vouloir bien ſe prêter au ſoulagement de la paſſion indomptable de ce Monarque pour le culte de Vénus ; on aſſure même qu'il n'expoſoit jamais le Roi à des ſuites fâcheuſes, ou qu'au moins pour n'avoir rien à ſe reprocher, il prenoit la même précaution que le Médecin de Sa Majeſté, c'eſt-à-dire, qu'il goûtoit lui-même, avant tout, les mets qu'il ſervoit à ſon Maître.

La l'Ange, ſans connoître l'importance de ſa nouvelle conquête, en fit part à Du Barry, qui du premier inſtant, en habile politique, vit d'un coup d'œil les grands avantages qu'il pouvoit s'en promettre, tant pour lui que pour la l'Ange elle-même. Dès-lors ſes eſpérances & ſes vues furent plus loin qu'il n'a-

voit jamais osé le penser ; il regarda M. le Bel comme un Ange envoyé du Ciel pour lui frayer la route aux honneurs & aux richesses ; il se proposa de se servir de lui pour monter à ce haut degré de fortune, auquel il se promettoit d'arriver par la médiation : l'événement en rempliſſant son attente, a démontré que Du Barry connoiſſoit à merveille le cœur humain ; & qu'en comptant de parvenir, aux dépens de la foibleſſe de ceux de le Bel & de LOUIS XV, il n'avoit pas mal compté. Quoique le haſard ait beaucaup de part à son élévation, comme à celle de tant d'autres, il y a toujours beaucoup de mérite en lui, d'avoir eu l'adreſſe de ſaiſir une circonſtance unique pour remplir ses projets ambitieux ; mille l'euſſent manquée, ne penſant pas qu'une Coureuſes de rues, à l'âge de vingt-cinq ans paſſés, put devenir la Sultane favorite d'un puiſſant Monarque, dont le Serrail ambulant lui offroit des jouiſſances bien plus belles & plus en état de le captiver par tant de raiſons. Du Barry donc, bien loin de faire éclater son mècontentement ſur l'infidélité dont la l'Ange lui fit confidence, l'exhorta beaucoup à faire ſon poſſible pour gagner un homme, qui pouvoit par ſon emploi la conduire au faîte des honneurs ; il lui fit la plus belle peinture des avantages & des plaiſirs dont jouit une Maîtreſſe d'un Roi ; il lui exagera l'honneur qu'il y avoit de donner la loi à tout un Royaume ; il lui peignit le ſéjour de la Cour comme le plus délicieux pour la Concubine en titre du Monarque ; en un mot, lui propoſant Madame de Pom-

padour autant pour modele que pour appât; il échauffa tellement ſon imagination, que cet Ange terreſtre comparant ſon ſort futur avec celui des Anges céleſtes, ſe propoſoit déjà de rivaliſer avec eux, & n'eût pas ſans doute troqué ſa deſtinée contre la leur. Elle promit à Du Barry de faire de ſon mieux pour mettre le Bel dans l'impoſſibilité de lui rien refuſer, & Du Barry ſe réſervant le droit de conſeil & la direction ſecrette de cette importante intrigue, elle lui promit auſſi la plus entiere déférence à ſes avis. Quoiqu'elle n'eût pas aſſez d'eſprit pour ſe conduire elle-même, & ſans d'autre ſecours que le génie ordinaire de ſon ſexe, elle en eut cependant aſſez pour tenir parole à Du Barry, pour bien retenir ſa leçon, & en un mot, pour ſavoir enjoler le Bel, au point de le mener où elle vouloit en venir, ou pour mieux dire au point où Du Barry vouloit que le Bel la conduisît. Dès la ſeconde entrevue, la l'Ange inſinua à le Bel quelque choſe de ſes prétentions, & lui laiſſa entrevoir en partie ſon ambition, voulant ſans doute ſonder les diſpoſitions (du pourvoyeur du lit du Roi;) celui-ci qui n'eût pas deviné la poſſibilité d'un tel projet dans une fille notoirement publique, tourna la propoſition en badinage, & ſur ce ton promit ſes bons offices à la l'Ange. Il la regardoit encore aſſez en état de remplir les fonctions de ſa propre Maîtreſſe pendant un temps; mais ce qu'il jugeoit bon pour lui, il n'avoit pas aſſez de vanité pour le regarder de même pour ſon Maître; il eût cru s'expoſer à de vifs reproches, & même à la perte

perte de ſon emploi, s'il s'en fût ſi mal acquitté, que d'introduire dans la couche de Louis XV, une fille qui la plûpart du temps n'avoit ſacrifié à Vénus que dans des galetas, que tout le monde avoit vu dans les temples publics conſacrés à cette Déeſſe, & qui actuellement occupoit, à raiſon de ſon ancienneté, un appartement dans un de ceux qui paſſoit pour un des plus fréquentés de Paris. Une femme qui veut quelque choſe, pour peut qu'elle ait de l'aſcendant ſur un homme, eſt aſſurée de réuſſir, ſi elle s'obſtine à le demander. La l'Ange à qui Du Barry avoit fait appercevoir les ſuites heureuſes que pourroit avoir ſon introduction dans les plaiſirs ſecrets du Roi, s'en étoit fait une idée trop avantageuſe pour ſe déſiſter après une ſeule demande; elle revint donc à la charge, & preſſa ſi fort & ſi vivement le Bel, que malgré les riſques évidents auxquels il s'expoſoit par une démarche ſi imprudente, il preſſa par-deſſus toutes les conſidérations, & ne s'attendant pas ſans doute à donner une Reine poſtiche à la France, il fut contraint de promettre tout ce que la l'Ange exigeoit de lui, & il ſe prépara à lui tenir ſa parole.

L'on ne ſait pas poſitivement ſi cette Veſtale étoit dans ce temps-là dans un état de pureté qui ne laiſſât rien à craindre pour les ſuites de ſon approche; on ignore ſi le Bel avoit ſans aucune précaution haſardé le paquet, pour ce qui le concernoit en propre, & ſi au riſque de ne pouvoir pas frayer le ſentier à ſon Maître pendant quelque temps, il s'étoit expoſé à avoir recours à Eſculape

pour ſe remettre en état de reprendre l'exercice de ſes fonctions dans toute leur étendue ; mais ce qu'on ſait poſitivement, c'eſt que quand il fut queſtion d'introduire la l'Ange chez le Roi, il réfléchit ſérieuſement ſur l'état dans lequel pourroit ſe trouver la ſanté de cette Nymphe ; & ſuppoſé qu'il eût pris quelque précaution pour lui-même, il les crut inſuffiſantes pour ſon Maître : eſt-ce fidélité, attachement & affection pour le Roi ? ou n'eſt-ce qu'intérêt particulier qui le rendit ſi exact ? Chacun peut penſer là-deſſus ce qu'il voudra ; toujours eſt-il certain qu'il fit ſon devoir, en poſant pour condition eſſentielle, qu'avant de faire la fonction d'Introducteur, il s'aſſureroit qu'il n'y avoit rien à craindre pour le Roi ; la l'Ange qui ne pouvoit pas ſe ſcandaliſer d'un ſoupçon ſi injurieux à une honnête femme, conſentit de bonne grace à donner des preuves évidentes de ſa ſanté, ou à travailler au plutôt à la réparer ſi elle étoit jugée altérée : la viſite fut faite avec le plus grand ſcrupule, & on aſſure qu'un Médecin & deux Chirurgiens fameux & très-connus, à la réquiſition de le Bel, ſe rendirent chez Du Barry pour y viſiter la l'Ange. Si cette précaution fut inutile, elle étoit au moins prudente ; & comme ces ſortes de rélations ſe font ſans autorité de la Juſtice, on ne les rend pas publiques ; ainſi on ne ſait pas ce que ces Viſiteurs rapporterent à le Bel, mais on ſait qu'à quelques jours de-là, étant parfaitement raſſuré ſur le point qui l'avoit inquiété le plus, il vint la prendre à l'entrée de la nuit, pour la conduire incognito à Verſailles, & pour

préſider à l'entrée qu'elle devoit y faire ſans ſuite, ſans train & ſans cortège, telle que tant d'autres qui l'avoient précédée avoient fait la leur pour la même raiſon; c'eſt-à-dire pour avoir l'avantage d'amuſer en particulier un Monarque qui vouloit bien de temps en temps ſe dérober à la Cour, pour ſe familiariſer pendant quelques heures avec les derniers de ſes Sujets. (5) L'heure du rendez-vous arrivée, le Roi y fut exact à ſon ordinaire; & le miniſtre ſecret de ſes plaiſirs s'étant retiré, il traita la l'Ange en Novice, parce que toutes celles qui l'avoient dévancée, ou en avoient le mérite, ou affectoient de l'avoir. La l'Ange, avec une expérience de près de dix ans, étoit ſuffiſamment aguerrie pour n'avoir pas cette timidité qui accompagne toujours la vertu lorſqu'elle n'a reçu encore que quelques légères atteintes, ou lorſque les plaies qu'on lui a fait ſaignent encore; d'ailleurs depuis le moment où elle avoit été aſſurée de l'honneur d'entretenir le Roi en particulier, ſon Mentor Du Barry lui avoit donné des avis ſur la conduite qu'elle devoit tenir avec le Monarque dès ſa premiere entrevue: & l'événement a prouvé que Du Barry avoit deviné la véritable façon dont elle devoit ſe conduire, pour s'en ménager d'autres qui la miſſent à même d'arriver, ſinon ſur le Trône,

(5) J'ai lu quelque part que le Bel connut la l'Ange chez Madame de St.... & que c'eſt cette Dame qui l'engagea à venir prendre une nuit chez elle cette fille, pour la conduire à Verſailles. Ce ſentiment eſt tout-à-fait contraire à la vérité.

du moins auſſi près que mortelle puiſſe en apporcher, n'étant pas reconnue pour Reine en titre. Le Roi ne s'appercevant pas d'abord du peu d'émotion que ſa préſence inſpiroit à la l'Ange, & ſuppoſant raiſonnablement qu'elle devoit en avoir, eut la bonté de vouloir la tranquiliſer & de la raſſurer: comme il étoit naturellement bon, il avoit accoutumé de dépoſer dans ces occaſions tout le faſte impoſant de la Royauté, & de ſe comporter comme un mortel ordinaire, avec ces fillettes qui, malgré tout cela, ſe laiſſoient tomber ſans mouvemens entre ſes bras, & ne recouvroient ſouvent l'uſage de leurs ſens que long-temps après avoir quitté le Roi, quoiqu'on n'épargnât aucune des reſſources uſitées pour les rappeller à la vie, avant de leur laiſſer quitter le petit Parc aux Cherfs. Tous ces raiſons, de même que ceux que le Roi ſe donna avant d'en venir au fait, furent très-inutiles pour la l'Ange: à ſa contenance aſſuree que le Roi reconnut au peu de palpitation du cœur de cette belle, il la fixa, & ſe voyant fixé lui-même avec une hardieſſe, qu'un Prince, moins bon que lui auroit pris pour une effronterie impardonnable; il ſe trouva plus ardent qu'à ſon ordinaire, & embraſoit par le feu qui jailliſſoit des yeux de cette nouvelle Danaé, il éprouva dans ſes embraſſemens un plaiſir qu'il n'avoit pas goûté depuis long-temps, par le retour de vivacité avec laquelle elle répondoit aux marques de tendreſſe qu'elle recevoit de la part de ſon Roi. Ce n'étoit pas un beau cadavre inanimé dont il parcouroit les attraits comme à ſon ordinaire,

il retrouvoit dans la l'Ange, tous les agrémens & toutes les reſſources, à l'eſprit près, qu'il avoit trouvé dans ſes défuntes Maîtreſſes, après une fréquentations de pluſieurs années; en un mot, la l'Ange qui n'avoit pour ainſi dire vu que des hommes qui ne cherchoient avec elle que d'aſſouvir leur paſſion, & qui s'étoit bien trouvée de la ranimer & de l'exciter de nouveau, lorſque la nature ſembloit demander du repos, crut que tous les hommes ſont hommes dans cette circonſtance, & conformément à la leçon qu'elle avoit reçue, elle ſe comporta avec Louis XV comme elle avoit accoutumé de ſe comporter avec tous les autres; les agacéries & les eſpiécleries uſitées en pareil cas furent miſes en uſage; elle rit, elle badina avec le Roi comme avec un ſimple particulier, & ne ſe réſerva pas davantage qu'à ſon ordinaire. Loin que la dignité du Monarque lui en impoſât, & que le regard du Roi, qui étoit naturellement fier & perçant, l'intimidât, elle ne voyoit en lui qu'un homme, aimable à la vérité, mais ordinaire enfin. On ne peut pas mieux, je crois, exprimer l'effronterie de cette Dévergondeé, qu'on l'exprime à cette occaſion dans un papier Anglois, où l'Auteur dit que la l'Ange jouoit avec la Couronne de Louis XV, & que du premier moment, elle la regarda comme *un bonnét de nuit qui leur étoit commun à tous les deux* (6).

Le Roi peu accoutumé à des familiarités

(6) ... The dignity of is crown, any more than if it had benn *a cammon night-cap.*

Le Roi en quittant cette premiere fois le Parc aux Cherfs, & en remettant la nouvelle amante à le Bel pour la reconduire à Paris, lui ordonna de la ramener dès le lendemain au ſoir, ainſi de ſuite juſqu'à nouvel ordre. Le Bel fut autant ſurpris de cet ordre, qu'il étoit nouveau; car Louis XV voyoit à peine deux fois la même fille dans ce petit ſecret Sanctuaire de l'Amour. Le miniſtre de ſes plaiſirs fut peu ſenſible à la perte qu'il faiſoit d'une Maîtreſſe à laquelle il s'étoit cependant ſincérement attaché; mais il penſoit trop généreuſement, pour ne pas ſe faire un vrai plaiſir de la céder à ſon Maître; & comme à la Cour toutes les charges & tous les emplois ſont ſujets à des viſſicitudes preſque continuelles, quoiqu'il eût tout lieu de croire qu'il étoit aſſez ſolidement établi dans ſon poſte pour ne pas craindre de concurrent, cependant il ſe flatta de trouver dans la l'Ange un puiſſante protectrice, en cas que quelque antagoniſte voulût entreprendre de le déſabuſer; cette idée prévalant ſur toutes les autres, & prévoyant une partie de la faveur à laquelle la l'Ange alloit parvenir, il fut le premier à la féliciter ſur l'heureuſe perpective qu'elle enviſageoit, & lui demanda ſa protection avec des termes ſi expreſſifs,

---

avoit acquis le droit, par ces longs ſervices, de faire des demandes de cette nature à Louis XV, pourroient être ſurpris de ſon impertinence à cet égard: mais on ſait en France la raiſon qui pouvoit l'autoriſer à faire cette démarche, qui dans un autre Sujet eût été regardée comme un crime, & punie tout au moins par une priſon perpétuelle.

que quand la reconnoiſſance ne la lui eût pas aſſurée, la bonté naturelle de la l'Ange n'eût pu la lui refuſer.

De retour chez elle, ou plutôt chez Du Barry qui l'attendoit avec impatience, elle raconta à ſon Mentor tout ce qui s'étoit paſſé dans cette entrevue ; celui-ci en conçut les plus belles eſpérances, & redoublant ſes ſoins & ſon attention pour donner des leçons utiles à ſa Pupille, qui puſſent faire réuſſir les projets vaſtes qu'il formoit déjà, il prit de ſon côté les meſures les plus ſûres pour partager avec elle, ſinon les agrémens de ſa future condition, au moins les avantages réels de ſa poſition.

Comme Du Barry étoit aſſez inſtruit des uſages & des étiquettes de la Cour, quoiqu'il fût originaire d'une des Provinces qui en ſont les plus éloignées, il penſa aux moyens de mettre la l'Ange dans le cas de pouvoir être déclarée Maîtreſſe en titre, ſi le cas y échoit, comme il n'en douta plus après la troiſieme entrevue qu'elle eût avec le Roi. Sachant donc que toutes les Maîtreſſes de Louis XV. étoient mariées lorſqu'il les établiſſoit dans ſa Cour, il ſongea à chercher un mari à la l'Ange ; & pour être autant maître du mari qu'il l'étoit déjà d'elle-même, il ne voulut pas courir le riſque de le choiſir dans une famille étrangère à la ſienne, afin qu'en cas de diſgrace, les biens, les honneurs, les titres, les emplois, & tous les avantages obtenus & acquis par la faveur de la Maîtreſſe du Roi, reſtaſſent dans ſa propre Maiſon, & qu'à tout événement, il l'eût enrichie & illuſtrée avant que la faveur de la l'Ange eût pris fin. Ne

pouvant pas devenir lui-même le mari légal de ſa Pupille, ayant déjà femme & enfants à Lévignac, & ne pouvant le cacher au Public, qui eût pu aiſément le convaincre de Polygamie, s'il eût été aſſez imprudent que de s'expoſer à commettre un tel crime dans un Royaume où le cas eſt pendable; il jetta les yeux ſur un frere cadet qui étoit en Province, pour en faire l'époux de ſa Maîtreſſe, qui alloit paſſer au poſte de celle du Roi: il écrivit donc en Guienne, & envoyant l'argent néceſſaire pour que ſon frere pût ſe rendre tout de ſuite auprès de lui, ſans lui marquer préciſément de quoi il étoit queſtion; il l'exhorta de partir ſur le champ, pour une affaire où ſa fortune étoit intéreſſée. Il n'en eût pas tant fallut à un jeune homme déſœuvré dans un petit endroit, dont toute l'occupation conſiſtoit à battre les champs, & à ſuivre un chien d'arrêt tout le long du jour, afin de tuer quelque piéce de gibier qui pût ſervir à augmenter le petit ordinaire de ſa famille, qu'une très-mince fortune forçoit à une frugalité exceſſive; il n'en eût pas tant fallut, dis-je, pour engager le Chevalier Du Barry à quitter avec plaiſir la Province, pour venir dans la Capitale, qu'il n'eût certainement jamais vu ſans cet événement extraordinaire. N'ayant rien qui l'obligeât de différer un moment ſon voyage, il ſe rendit ſur le champ à Toulouſe, & s'accordant pour une place dans la Brouette du Courrier, il arriva à Paris le cinquieme jour après ſon départ de Toulouſe. Comme ſon mariage avec la l'Ange étoit un mariage de convenance, & que l'amour n'y avoit aucune

part, ni ne devoit y en avoir, les articles du contrat, déjà rédigés avant ſon arrivée par ſon aîné, qui faiſoit en cette qualité la fonction de père, furent ſignés par les parties contractantes, ſans contradiction; & tout étant préparé pour ce glorieux hymen, les deux futurs époux furent ſe jurer au pié des Autels, de ne pas vivre déſormais l'un pour l'autre, de ne pas s'aimer, de ne plus ſe voir, & ſur-tout de ſe manquer réciproquement de fidélité. On dit que de tous les vœux le plus mal obſervé, eſt celui que deux perſonnes font reciproquement, lorſqu'elles ſe donnent leur foi & leur main en face de la Sainte Egliſe. Jamais époux n'ont été plus fidéles aux leurs que le Chevalier du Barry & ſa femme, & ils peuvent hardiment défier qui que ce ſoit de leur prouver qu'ils y ont manqué. On ne ſait pas même s'ils ne ſe ſont pas laiſſé un moyen sûr pour obtenir la caſſation de leur mariage, en cas qu'ils vouluſſent en venir là, en ne le conſumant pas; ſi c'eſt par ce motif qu'ils n'ont jamais couché enſemble; ils ont pouſſé la précaution un peu trop loin, dans un temps où l'on n'y regarde pas de ſi près, pour autoriſer les divorces pour des perſonnes qui n'ont que des raiſons ſpécieuſes, mais évidemment inſuffiſantes pour ſe pourſuivre en Juſtice; peut-être eſt-ce par une raiſon plus preſſante, que l'honnêteté, l'ordre de la Societé, & la nature elle même ſemblent autoriſer; on ſe familiariſe en effet difficillemment avec l'idée d'un inceſte; peut-être enfin que Madame Du Barry ſachant déjà ſa glorieuſe deſtination, vouloit ſe réſerver toute entiere pour le Roi, & que les

vœux qu'elle avoit fait dans le Temple de l'Amour, lui paroiſſant plus ſacrés que ceux qu'elle auroit dû faire dans une Egliſe Catholique, Romaine, ou plus avantageux ; elle s'en tint irrévocablement aux premiers, & ne regarda les ſeconds que comme une ſimple cérémonie, qui ne l'obligeoit pas plus que ſi ſon mariage ſe fut célébré ſur le théâtre, qui à cette formalité près, n'eſt effectivement qu'une ſcène de quelque petite Piéce qu'on appelle communement farce.

Le plus grand obſtacle, ou pour mieux dire, l'unique qui s'oppoſoit à ſa grandeur, étant levé, Madame Du Barry, par les conſeils de ſon beau-frère, preſſa ſon inſtallation auprès du Roi ; ce Monarque en étoit déjà avec elle au point de ne pouvoir plus lui rien refuſer ; ſon inclination le portoit à accorder ce qu'elle exigeoit ; & quoique la Cour & la Ville fuſſent déjà inſtruites des nouvelles amours de LOUIS XV, & qu'on en parlât ſans beaucoup de menagement, il étoit le ſeul qui ignoroit ce qu'on en diſoit, & qui croyoit ſon intrigue enſévelie dans le plus profond ſecret. Malgré ſa propre impatience à n'être plus contraint à ſe réſerver avec Madame Du Barry, & à pouvoir lui donner un appartement contigu au ſien, & conſtamment occupé par ſes dévancieres de ſa nouvelle Favorite ; il ne pouvoit, ſans choquer directement toutes les bienſéances, & qui plus eſt toutes les coutumes, bruſquer les circonſtances, & inſtaller ſans forme Madame Du Barry : il reſtoit encore certaines petites formalités à remplir, & il ſe diſpoſa tout de bon à applanir toutes les difficultés.

Il commença par rompre ouvertement avec Madame la Comteſſe d'ESPARBÉS, avec laquelle il vivoit ſi bien, qu'il ne manquoit plus à cette Comteſſe que la cérémonie de ſa déclaration, pour être ſenſée avoir ſuccédé à la Marquiſe de Pompadour. Il fut d'autant plus facile à LOUIS XV de la renvoyer, que l'affaire du Régiment de Piémont, dont M. le Comte d'Eſparbés étoit Colonel, & dans laquelle on lui donnoit une part qui ne lui faiſoit pas honneur, étoit encore aſſez récente, & que M. le Duc DE CHOISEUL, qui avoit en vue de faire ſuccéder ſa ſœur à la place de la Marquiſe, preſſoit la diſgrace du Comte d'Eſparbés, croyant y entraîner la Comteſſe ſon épouſe. M. le Duc DE LA VRILLIERE fut chargé, à ſon ordinaire, de faire ſavoir à Monſieur & à Madame d'Eſparbés par une Lettre de Cachet, que le Roi les diſpenſoit l'un & l'autre de lui faire leur cour; que l'intention de Sa Majeſté étoit, qu'ils ſe retiraſſent à Montauban auprès de M. le Marquis de LUSSAN, père de M. d'Eſparbés, qui, à cauſe de ſon grand âge, avoit beſoin de leur préſence.

Madame d'Eſparbés renvoyée, il ne reſtoit plus que de faire paroître une fois ou deux en Cour Madame Du Barry, afin qu'ayant été préſentée, ſelon l'uſage, aux Dames de France & à toute la Famille Royale, elle pût l'être dans les formes à Sa Majeſté. Toutes ces préſentations n'étoient plus du reſſort ni du département de M. le Bel, ſes fonctions ne s'exerçoient qu'au flambeau & dans le Parc ſeulement: il falloit des Introducteurs d'un rang bien plus ſupérieur; heureuſement pour

pour le Roi, que ſon ancien Maître des Cérémonies, malgré ſon grand âge, vivoit encore ; & qu'il pouvoit reprendre l'exercice de ſes fonctions, & les remplir avec le même zèle qui lui avoit acquis la grande faveur dont il jouiſſoit auprès du Roi ; M. le Duc de Richelieu fut donc averti de ſe tenir prêt pour annoncer Madame Du Barry, & pour l'introduire chez le Roi, après qu'elle auroit été préſentée à Meſdames.

Il eſt encore de l'étiquette de la Cour, qu'avant qu'une femme quelconque ſoit préſentée au Roi, elle doit l'avoir été auparavant à la Reine, ſi le Roi n'eſt pas veuf, & à toutes les Princeſſes de la Famille Royale ; cette préſentation ſe fait toujours par une ou deux Dames de la premiere diſtinction, attachées elles-mêmes au ſervice de quelqu'une des perſonnes de la Famille Royale (9). Dans une autre Cour que celle de France, on eût été peut-être en peine de ſavoir à qui s'adreſſer, pour trouver quelque Dame du premier rang qui eût voulu ſe charger de rendre ce ſervice important à une femme généralement reconnue pour C.... publique ; ſachant ſur-tout, que c'étoit à ce

(9) Quand un Miniſtre étranger, ou quelque perſonne de conſidération, doit être préſenté en Cour, il doit commencer par l'être au Roi, & de chez le Roi, on le conduit graduellement chez tous les Princes & Princeſſes de la Famille Royale ; pour les femmes, la préſentation ſe fait au rebours, & ce n'eſt qu'après avoir paſſé ſucceſſivement chez toute la Famille Royale, qu'elles parviennent publiquement chez le Roi.

ſeul titre, qu'elle étoit parvenue à l'honneur de ſe faire connoître du Roi, & que ce n'étoit que pour perdre ce titre de publicité, qu'elle devoit paſſer à la Cour; en conſervant néanmoins celui de C.... du Roi. La fonction de préſentatrice dans ce cas n'étoit pas fort honorable, & différoit peu de celle de M..... Royale, cependant le choix ne fut pas difficile à la Cour de Verſailles, & à l'exception de la Ducheſſe DE GRAMMONT qui auroit eu des raiſons particulieres pour s'en excuſer, il étoit aſſez indifférent au Duc de Richelieu de s'adreſſer aux unes ou aux autres des Courtiſanes, pour les charger de l'honneur de le repréſenter dans une cérémonie dans laquelle il ne pouvoit pas remplir ſon emploi par lui-même; il n'en étoit preſque aucune, qui n'appréciât beaucoup l'avantage de ſervir le Roi, & de remplir le poſte honorable de commis du Duc de Richelieu dans la préſentation de Madame du Barry aux Dames de France, les ſeules alors, depuis la mort de la Reine, chez qui elle dût paroître avant de parvenir chez le Roi *in formâ publicâ.*

Le jour étant pris pour cette cérémonie indécente à tous égards, Madame Du Barry ſe rendit à Verſailles avec une ſuite de Domeſtiques brillante & nombreuſe, & comme c'étoit ſa premiere ſortie publique, on ſe perſuada aiſément, que M. Du Barry ſon beau-frere, avoit réglé le cortège d'une façon proportionnée à ſon goût, à ſes vues, à ſa vanité, & ſur-tout propre à ne pas humilier en apparence l'orgueil des Dames reſpectables, qui avoient bien voulu faire l'hon-

neur à ſa belle-ſœur de la préſenter à Meſdames. Cette préſentation ſe fit donc avec les cérémonies d'uſage en pareil cas, & après que l'initiée eut fait ſa révérence aux Auguſtes Princeſſes, & qu'elle eut baiſé le fond de leur robe, au défaut de leur main, que les vertueuſes filles de Louis XV lui refuſèrent héroïquement, elle ſe retira aſſez peu ſatisfaite de l'accueil froid qu'elle venoit de recevoir, auquel ſans doute elle ne s'attendoit pas; mais auquel elle auroit dû s'attendre, ſi une perſonne de ſon état étoit ſuſceptible de quelque ſentiment d'honnêteté; mais outre que Madame Du Barry paſsât à juſte titre pour être très-bornée du côté du génie, ſa bonne fortune l'avoit aveuglée au point de croire, que la complaiſance forcée de Meſdames pour leur père, pût leur faire oublier ce qu'elles devoient à l'honneur, à leur auguſte naiſſance, à leur rang, en un mot, à la conſidération publique, & qu'elles devoient encore ſacrifier tout à l'obéiſſance filiale, & ſe ſoumettre de bonne grace aux volontés d'un père, qui dans cette occaſion, comme dans bien d'autres de cette nature, n'auroit pas dû mettre leur ſoumiſſion à de ſi rudes épreuves, & auroit mieux fait d'abolir une étiquette auſſi déshonorante pour ſes enfans, qu'elle eſt ridicule & inutile. Madame Du Barry eut la ſottiſe de ſe plaindre au Roi de l'accueil peu flatteur que Meſdames lui avoient fait, & le Roi eut aſſez de ſentiments pour ne pas épouſer ſa querelle, pour n'avoir aucun égard à ſes plaintes, pour ne pas en marquer le moindre reſſentiment, & pour au contraire, en eſ-

timer & en aimer davantage ſes filles, qui méritoient à plus d'un titre toute ſa tendreſſe.

Dans l'intervalle du mariage de Madame Du Barry & de ſon inſtallation en Cour, les libéralités du Roi lui avoient donné le moyen de monter une maiſon des plus brillantes, ou plutôt ſon beau frere, ſon Mentor, ſon Régiſſeur & ſon tout, ſembloit avoir épuiſé tout ce que la folie, la vanité & le bon goût peuvent ſuggérer, pour donner à la maiſon de ſa belle-ſœur, & par contre-coup à la ſienne, ce ton, cette élégance, & cet air de ſomptuoſité, qu'on ne ſoutient iamais qu'aux dépens du Public, & que lui-même, malgré les fonds du Tréſor Royal ou de la Caſſette du Roi, ne put ſoutenir un mois ſans endetter Madame Du Barry de plus de cent mille livres. Pendant ce même intervalle, en changeant d'Hôtel, il avoit jugé à propos de conſerver l'Enſeigne du premier logement qu'il occupoit, lorſqu'il n'avoit qu'un Tripot; il avoit ſeulement pris la précaution de faire effacer *Maiſon à jouer*, & n'avoit laiſſé que les &c. &c. &c. Mais en attendant il ſe donnoit tous les ſoins imaginables pour ſe faire de puiſſants Protecteurs en Cour, afin d'y ſoutenir ſa belle-ſœur contre les puiſſantes cabales qu'il ne pouvoit pas ignorer ſe former déjà contr'elle. Le parti qui lui étoit oppoſé, étoit d'autant plus formidable, que le Duc de Choiſeul étoit à la tête de toutes ſes créatures, pour tâcher de renverſer du trône Madame Du Barry, qui n'avoit encore qu'un pied ſur le premier degré, & qui étoit à la veille de

les franchir tous, pour aller prendre place à côté du Roi.

Lutter contre le Miniſtre favori de Louis XV, étoit le projet le plus hardi & le plus téméraire, auſſi Du Barry en connut-il d'abord tout le péril; & quoiqu'il eût autant & plus de fineſſe que ſon adverſaire, n'ayant pas à beaucoup près le même pouvoir en main, il commença par tâcher d'apprivoiſer & d'adoucir, s'il étoit poſſible, ce lion furieux; il connoiſſoit ſon foible, & il tenta de le ſéduire par l'endroit le plus délicat, il eût infailliblement réuſſi à le calmer, ſi le Duc de Choiſeul n'eût eu des raiſons de famille plus fortes que ſon inclination naturelle à conſulter, & qui, tout conſidéré affermiſſoient plus ſûrement ſon crédit & ſa faveur, en faiſant occuper à ſa ſœur le poſte qui paroiſſoit deſtiné à Madame du Barry: cette conſidération lui fit refuſer généreuſement toutes les offres ſéduiſantes que Du Barry lui fit; il eut beau lui promettre que ſa belle-ſœur ne ſe guideroit que par ſes avis à la Cour, qu'elle ne ſe mêleroit que de coucher avec le Roi, qu'il conſerveroit toujours la même autorité dans le Royaume, & le même aſcendant ſur l'eſprit du Roi, qu'elle feroit avec lui une ligue offenſive & défenſive contre tous les honnêtes gens; qu'elle n'oublieroit jamais l'obligation qu'elle lui auroit, & qu'en un mot, il ſe chargeoit de lui faire donner par ſa belle-ſœur tels ôtages qu'il jugeroit à propos pour la ſûreté de la parole qu'elle lui donneroit, de ne jamais ſéparer ſes propres intérêts des ſiens, même aux dépens de la fidélité qu'elle de-

voit à ſon Roi : tout fut inutile ; M. le Duc de Choiſeul refuſa de ſe prêter à aucun arrangement, mépriſa des ôtages qui avoient été ſi ſouvent donnés, & ne ſe déſiſta de traverſer les deſſeins de Du Barry, & de s'oppoſer à l'inſtallation de Madame Du Barry, que lorſque voyant tous ſes mouvemens inutiles, & reconnoiſſant, pour la premiere fois, que ſon crédit n'étoit pas auſſi fort qu'il ſe l'étoit perſuadé, depuis la mort de la fameuſe Marquiſe, il fut obligé de ſe ſoumettre aux volontés du Roi, de permettre ce qu'il ne pouvoit pas empêcher, & qui pis eſt, de faire ſa cour, & de ramper indignement aux pieds d'une femme, dont il avoit mépriſé l'état, la puiſſance & les appas (10).

(10) Quelques perſonnes mal inſtruites ont cru que Madame Du Barry devoit ſon élevation à M. le Duc de Choiſeul, que c'étoit ce Miniſtre qui l'avoit procurée au Roi, après s'en être dégoûté lui-même, & que lui trouvant une négation de génie propre à ſes vues ambitieuſes, il avoit cru devoir la préférer à toute autre, pour en faire la Maîtreſſe du Roi ; ſe promettant par-là de ſe faire un double mérite auprès du Monarque, ſans courir le riſque d'être détruit lui-même par l'ouvrage de ſes mains, n'étant plus d'humeur de ramper ſervilement aux pieds d'une Sultane favorite, comme il avoit été obligé de le faire pendant le règne de Madame de Pompadour. Ce ſentiment qui ne manque pas de vraiſemblance, & qui paroît fondé ſur les principes analogues à la façon de penſer de cet ancien Miniſtre, eſt cependant contraire à la vérité ; quant à ce qui regarde la préſentation de Madame Du Barry par le Duc de Choiſeul. Il peut ſe faire, qu'avant que cette femme eût porté ſon ambition ſi haut, elle avoit ſervi aux plaiſirs de ce grand

Du Barry trouvant le Duc de Choiſeul intraitable & fortement déterminé à traverſer ſes projets, ſe jetta à corps perdu dans le parti qui étoit oppoſé à ce Miniſtre, & ſe lia étroitement avec Mrs. les Ducs de RICHELIEU, d'AIGUILLON, &c. il lui fut d'autant plus aiſé de lier ſecrétement la partie avec eux, que ces Seigneurs, depuis qu'ils s'étoient apperçus du goût du Roi pour Madame Du Barry, lui faiſoient aſſidument leur cour dans ſon hôtel & commençoient à rechercher ſa protection, prévoyant bien qu'elle pourroit leur être d'un grand ſecours, pour ſupplanter un rival qui paroiſſoit ſi difficile à débuſquer d'un poſte qu'on lui envioit. C'eſt ſans doute par reconnoiſſance pour ſes premiers Courtiſans, qui lui avoient rendu leurs hommages avant que ſa gloire fût tout-à-fait décidée que Madame Du Barry les a conſtamment protégés, & que rien n'a pu altérer ſon attachement pour eux que la mort inopinée du Roi. M. Du Barry, ſa belle-ſœur, M. le Duc de Richelieu & ſon neveu, avoient déjà réglé tout le plan de leurs opérations, avant que Madame Du Barry s'établit à la Cour; & ſi ce plan s'eſt exécuté lentement, c'eſt qu'ils n'avoient pas prévu, en le formant, trouver autant d'obſtacles, ni éprouver une ſi vigoureuſe réſiſtance de la part du chef de leurs adverſaires, d'autant plus difficile à vaincre, que dans l'impoſſibilité de

---

homme; mais toujours eſt-il vrai, qu'elle n'avoit jamais été vue par M. de Choiſeul, dans l'intention d'en faire la Maîtreſſe de Louis XV.

leur réſiſter en face, il avoit eu l'adreſſe de faire ſemblant de ſe ranger de leur parti, en ſe contenant de leur porter des coups cachés, qui heureuſement portoient à faux, & qui enfin tournerent contre lui-même.

Quelques jours après que Madame Du Barry eût été préſentée à Meſdames, par les deux femmes, qui en répondant au choix du Duc de Richelieu, répondoient indirectement aux déſirs du Roi, aux dépens de leur honneur, de leur gloire, de leur réputation, & de l'eſtime des Dames de France qu'elles perdirent ſans retour; celui auquel elle devoit paroître en public chez le Roi fut déterminé par le Roi même, qui chargea le Duc de Richelieu d'en avertir Madame Du Barry & ſes introductrices, afin que cette réception eût tout l'éclat qu'elle devoit avoir. Trois jours avant celui de la cérémonie, M. Du Barry donna tous les ordres néceſſaires, afin que l'équipage, les livrées, & en un mot, tout ce qui devoit paroître avec éclat à la ſuite de ſa belle-ſœur fût dans le meilleur ordre & répondît à ſon triomphe. Pendant ces trois jours les Maîtreſſes de cérémonie ſe rendirent aſſidument chez elle, pour achever de la façonner, afin qu'elle n'eût pas un air neuf & gauche, en ſe produiſant dans une Cour, dont les manieres, le maintien & la contenance demandent une étude particuliere, quand on a auſſi peu d'habitude qu'en avoit Madame du Barry. Elle n'avoit pas la reſſource d'y paſſer d'effronterie, comme elle faiſoit quand elle voyoit le Roi en ſon particulier. Le ton de femme du monde qui plaiſoit au Roi dans le petit Parc aux Cherfs,

& qui étoit le ſeul qu'elle ſût prendre ſans ſe gêner, lui auroit extraordinairement déplu, ſi elle l'eût pris en préſence de toute ſa Cour, elle auroit couvert le Roi de confuſion, & elle ſe fût expoſée à ſe faire chaſſer, comme elle l'eût mérité, ſi au lieu d'une noble modeſtie, elle eût développé, en débutant, toute l'effronterie de ſon état.

Le Roi ſachant l'heure & le moment qu'elle devoit arriver à Verſailles, ſe tint au balcon du Pavillon qui fait face à la grande avenue de Paris, pour avoir le plaiſir ſans doute de voir ſi ſon équipage & ſa livrée avoient été choiſis avec goût, ou par un pur effet d'impatience naturelle aux tempéraments vifs, que l'attente d'un plaiſir fait toujours courir au-devant de lui; le cortège paroiſſant au fond de l'avenue, & un peuple innombrable, prévenu de ſon arrivée, s'étant aſſemblé à la Grille par un eſprit de curioſité, bien pardonnable en pareille circonſtance, le Roi s'en étant apperçu, s'adreſſa à M. de Choiſeul, & lui demanda avec un ton d'ignorance affectée, ce que ce peuple faiſoit à la Grille du Château, & ce que tout ce tumulte ſignifioit. » Sire, lui répon-
» dit le Duc, ce Peuple informé que c'étoit
» aujourd'hui que Madame Du Barry devoit
» avoir l'honneur d'être préſentée à Votre
» Majeſté, eſt accouru de toutes parts pour
» être témoin de ſon entrée, ne pouvant
» l'être de l'accueil que Votre Majeſté lui
» fera ». L'orgueil du Roi fut humilié par cette réponſe; il ſentit toute la méchanceté qu'elle renfermoit, & il eut la généroſité de ne pas la punir; il comprit une partie du

ridicule qu'il ſe donnoit & qu'il alloit combler en préſence de toute ſa Cour. Ne voulant pas cependant reculer, la choſe étant trop avancée, étant d'ailleurs réſolu à ſe donner une Maîtreſſe en titre, il voulut éluder pour ce moment l'eſpèce de honte à laquelle il s'expoſoit, & redoutant les approches de cette entrevue publique, il crut ſe mettre à l'abri du déſagrément qu'elle avoit déjà pour lui & qu'il n'avoit pas prévu, en donnant ordre de diférer ſous quelque prétexte, la préſentation de cette nouvelle Courtiſane; il ſe tourna du côté du Duc de Richelieu, qui étoit près de ſa perſonne, & le chargea de renvoyer la partie à un autre jour; ce Seigneur s'empreſſant de remplir les nouveaux ordres qu'il venoit de recevoir, ſe diſpoſoit à ſortir de l'appartement du Roi pour les exécuter, mais il n'en étoit plus temps; en ouvrant la porte il rencontra Madame Du Barry & ſes deux aſſiſtantes, & croyant ne pouvoir pas décemment les faire reculer, il prit le parti d'ouvrir, d'introduire ces Dames & de crier à haute voix, en s'adreſſant au Roi : » Sire, la voici; s'il plaît à Votre Majeſté » qu'elle entre, elle eſt ici ». Jamais coup de théatre n'a été mieux exécuté; jamais ſcène n'a été mieux rendue, par la poſition & la contenance naturelle de tous les différents acteurs qui y jouoient un rôle intéreſſant; le Duc Choiſeul qui avoit entendu l'ordre que le Roi avoit donné pour le renvoi de la cérémonie, s'applaudiſſoit en ſecret d'avoir réuſſi à humilier d'un même coup le Monarque & le Duc de Richelieu, peut-être même ſe flattoit-il d'avoir tout-à-fait dé-

tourné l'orage qui grondoit ſur ſa tête, en reculant une inſtallation qui par-là pouvoit bien n'avoir jamais lieu ; le Duc de Choiſeul, dis-je, s'en rapportant à peine à ſes yeux, reſta confondu & immobile, lorſqu'il ne put plus douter que Madame Du Barry étoit dans l'appartement, & que déjà le Roi la recevoit avec une diſtinction qui marquoit l'attachement qu'il avoit pour elle ; le Duc de Richelieu ne pouvoit cacher la joie pure & parfaite qu'il goûtoit, d'avoir triomphé de ſon rival, au moment où il avoit déſeſpéré de la victoire. Les Courtiſans rioient ſous cape & pouvoient à peine s'empêcher d'éclater, en voyant l'humiliation du premier de ces Ducs, qu'ils déteſtoient, & le triomphe du ſecond, qu'ils mépriſoient. Enfin Madame Du Barry, malgré les leçons de modeſtie qu'elle avoit reçues, ſe préſenta avec un air aſſez libre, qui prouvoit qu'elle avoit vu le Roi plus d'une fois en particulier, tant il eſt vrai que les préjugés de l'éducation prévalent toujours, & que tout l'artifice poſſible ne peut pas totalement en cacher les ſentimens & les manieres.

Le Roi vit avec la plus grande ſatisfaction, que ce moment qu'il redoutoit ſi fort s'étoit paſſé, ſans pour ainſi dire, qu'il eût le temps d'en ſentir tout le déſagrément, & cet inſtant, qu'on peut regarder comme celui du dénouement de cette plaiſante comédie, fut ſi bien ménagé, qu'à peine Sa Majeſté eut-elle le temps de s'appercevoir du rôle ridicule qu'elle jouoit dans cette Piece comique. Le Roi, la Comteſſe Du Barry & toute la Cour ne pouvoient ſe tromper ſur

titre de Comteſſe que le Roi lui accorda ; car il falloit un titre à une Dame de Cour, & celui de Madame Du Barry ſans acceſſoire, eut mal ſonné. D'ailleurs l'étiquette exigeoit une qualification honnorable, & en France, lorſque la naiſſance n'en donne pas, il n'eſt pas difficile d'en obtenir le brevet, ces graces dépendant entierement du bon plaiſir du Roi ; quand on n'eſt pas aſſez heureux de pouvoir s'adreſſer directement à lui, on peut facilement, moyennant de l'argent, acheter la protection de quelque Courtiſan, qui, par ſa médiation & ſes bons offices, obtient les graces de cette nature.

En ſortant de chez le Roi, la Comteſſe fut conduite dans l'appartement deſtiné aux Dames de ſa condition. La Marquiſe de Pompadour ſa dévancière, qui l'avoit occupé trop long-temps, l'avoit rendu aſſez commode & aſſez ſuperbe, pour que la nouvelle Favorite pût s'en contenter ; elle y reçut bien-tôt après les hommages de toute la Cour ; elle y vit à ſes pieds tous les Miniſtres, même l'orgueilleux ennemi qu'elle venoit de terraſſer ; & enfin tous ceux qui croyoient avoir un interêt réel à flatter ſa vanité, ne ſe firent aucun ſcrupule de venir changer en éloges exagérés, les ſatyres mordantes qu'ils avoient lancées contr'elle avant ſon élévation. On vit ſur-tout les Savans, les Artiſtes, & toute cette eſpèce d'importuns, aſſiéger la porte du Temple de cette nouvelle Divinité, mendier humblement la faveur d'y être introduits, pour dépoſer aux pieds de l'idole leurs offrandes, qu'une adulation intéreſſée lui faiſoient porter. Le Savant lui offrit le

fruit de ſes veilles ; l'Ecrivain celui de ſon plagiat ; l'Artiſte celui de ſes ſueurs, & tous vinrent briguer l'honneur de travailler ſous les auſpices d'une nouvelle Muſe, qu'Apollon ne connoiſſoit pas à la vérité ; mais que le Maître du Parnaſſe François, par un pur mouvement de ſa volonté ſuprême, éleva à l'honneur d'être la protectrice de tous ceux qui s'empreſſoient à concourir à la gloire de ſon règne, en conſacrant leurs talens au progrès des Sciences & des Arts.

La vie qu'elle avoit menée juſques-là, & celle qu'elle alloit mener, étoient trop différentes, pour qu'elle paſsât de l'une à l'autre avec une aiſance qui découvre un génie noble, élevé, propre à ſe plier à tout. Dans ſa premiere façon de vivre, tout ſembloit lui être permis, ayant ſecoué le joug des bienſéances, les étourderies, les caprices, les bouderies, les hauteurs & même les indécences paſſoient pour de gentilleſſes de ſon état, qui trouvoient peu de cenſeurs ; au lieu qu'à la Cour, quand tous ces défauts ne ſont pas autoriſés par une naiſſance illuſtre, ils couvrent de ridicule une femme qu'on ne croit pas née pour aller de pair avec les Grands, & que le ſeul haſard & la faveur ont placé auprès d'eux. Il n'eſt donc pas ſurprenant, que la nouvelle Comteſſe fît de faux pas, ſans nombre, dès ſa première entrée & qu'elle s'exposât à de petites mortifications, qui euſſent été bien plus grandes, ſi le reſpect qu'on devoit au Roi, la crainte d'encourir ſa diſgrace, ne l'euſſent miſe à l'abri de tous les déſagrémens que ſa faveur lui épargna. Les leçons ſur ſon maintien à

la Cour ne lui manquoient pas ; mais soit qu'elle négligeât d'en profiter, ou qu'elle ne sût pas en faire usage, il est certain que ses premières hauteurs & les libertés outrées qu'elle crut pouvoir se donner, augmentèrent le nombre de ses ennemis, & que s'il eût été possible de la précipiter du Trône, au haut duquel elle étoit montée, sans aucun mérite, que celui qui lui étoit commun avec tant d'autres, sa chûte auroit suivi de près son élévation : mais toutes les tentatives à ce sujet furent inutiles. Elle conserva son orgueil, son imprudence & toutes ses mauvaises qualités avec l'attachement de Louis XV, pendant que tous ceux qui avoient à se plaindre d'elle, perdirent leurs peines & leurs soins, pour lui faire perdre son crédit, qui, quoique naissant, se trouva assez affermi, pour triompher de tous ceux qui travailloient sous main à le détruire. Car quoiqu'en apparence toute la Cour lui parût dévouée, à l'exception des Ducs de Richelieu & d'Aiguillon, du Chancelier, & de quelques autres, elle pouvoit compter autant d'ennemis cachés, qu'il y avoit de Courtisans.

Monsieur Du Barry, qui ne lui connoissoit pas les talens nécessaires pour pouvoir être avec honneur à la tête des affaires de l'Etat, & pour remplacer à cet égard Madame de Pompadour, lui avoit sur-tout recommandé de ne s'en mêler d'aucune façon : pour ne pas courir le risque, sans doute, de faire faire des faux pas au Roi, qui par un juste ressentiment, auroit pu lui faire porter toute la peine de sa témérité. Il lui avoit conseillé de n'employer tout son crédit que pour

obtenir des honneurs & des richeſſes pour ceux de ſes Parents qui étoient les ſeuls qui en fuſſent ſuſceptibles : auſſi ſuivit-elle ce ſage conſeil de point en point, & on n'a jamais ſu qu'elle ait pris part aux démêlés des Parlements avec le Roi, ni aux affaires qui ſe trouvoient dans une criſe aſſez critique ; lorſque tout paroiſſoit annoncer une Guerre avec l'Angleterre, quoiqu'on ait aſſuré, ſans fondement, qu'elle avoit reçu en préſent de la part de cette Nation, outre des ſommes aſſez conſidérables, une Aigrette de Diamans, d'un travail & d'un prix infinis, & que moyennant ce cadeau, elle s'étoit engagée à obtenir la diſgrace de M. de Choiſeul, qui, à ce qu'on croyoit, vouloit abſolument la Guerre, qu'il avoit ſourdement tramée en Eſpagne par des vues d'intérêt particulier ; mais quand bien même on devroit lui faire honneur de la diſgrace de ce Seigneur, elle avoit aſſez de motifs perſonnels pour la ſolliciter, & aſſez de crédit pour l'obtenir, ſans que l'Angleterre l'animât à la perte d'un homme qu'elle étoit ſi fort intéreſſée d'humilier & de proſcrire.

On raconte comme un fait certain une repartie de Madame Du Barry à M. le Duc de Choiſeul, qui prouveroit en elle plus d'eſprit qu'on ne peut lui en attribuer, & qui par-là me paroît un peut ſuſpecte : cependant comme elle auroit pu être étudiée pour être faite dans l'occaſion qui pouvoit ſe préſenter aſſez ſouvent, je la rapporterai telle qu'on la trouve dans un papier Anglois, qui en fait honneur à la Comteſſe. On aſſure que jouant un jour au Whiſt, &

ayant pour Partenaire M. de Choiſeul, elle dit avoir gagné la partie par les honneurs quelle avoit. « Comment cela eſt-il poſſible, » répondit le Duc, je n'en ai aucun ? Je le » ſais, lui répondit la Comteſſe du Barry; » mais je les ai tous ſans vous (11). » Si l'anecdote eſt vraie, il n'eſt pas impoſſible que le Comte Du Barry eût ſuggéré à ſa belle-ſœur une repartie qu'il n'étoit pas difficile de prévoir devoir avoir lieu dans un temps ou dans un autre, puiſque ce jeu donne occaſion de pouvoir la faire plus d'une fois dans la même partie.

Quand on aſſure que la Comteſſe Du Barry ne s'eſt nullement ingérée dans l'adminiſtration politique de l'Etat, on n'entend point par-là qu'elle n'ait point eu beaucoup de part à la nomination, aux emplois honorables & lucratifs, & même à ceux de la premiere importance. C'étoit un moyen trop ſûr d'augmenter ſa fortune, pour qu'elle le négligeât. D'ailleurs l'uſage étoit conſtant, & Madame de Pompadour ſur-tout l'avoit trop bien établi pour que la nouvelle Maîtreſſe du Roi y dérogeât. Après avoir fait pleuvoir, pour ainſi dire, les graces ſur ſes beaux-freres, ſes neveux, & après les avoir placés & ſolidement établis dans des poſtes d'honneur auxquels ils n'euſſent jamais oſé prétendre, pour leſquels ils n'étoient nullement faits, le crédit de cette nouvelle *Payſanne par-*

(1) La Barri happening to be Choiſeul his Partner, laidshe was up by honnours, how can that be, anſwered he, I hâve not any, i knors that replied the Lady, but *i have the honnours wit hputyou.*

venue ne les y eût élévés, elle penſa ſérieuſement à vendre ſa protection, & à en tirer le meilleur parti poſſible. Il eſt en France quantité d'emplois de conſéquence, qu'on ne peut remplir qu'avec l'agrément du Roi, même après les avoir achetés ; il eſt encore quantité de diſpenſes d'âge qu'il faut obtenir de la Cour, pour pouvoir entrer en plein exercice de certaines charges dans le Royaume ; enfin il eſt quantité de ſurvivances qu'on brigue ; ce ſont autant de petites mines abondantes d'or & d'argent pour les médiateurs dont on ſe ſert, afin d'obtenir de ſimples graces de la part du Monarque, qui les accorde *gratis pro Deo*, mais qui ſous main ſe financent quelquefois plus cher que l'emploi lui-même. Or quand il y a une Maîtreſſe en titre, elle eſt ſeule en poſſeſſion de ces mines, elle ſeule les fait exploiter à ſon profit, parce qu'elle ſeule eſt le canal par lequel ces graces découlent, & c'eſt toujours le plus offrant & dernier enchériſſeur qui les obtient, quand il y a concurrence de Candidats ; ce ſont ces parties caſuelles de la Maîtreſſe du Roi qui ſervent de fonds à ſes menus plaiſirs. Pendant le règne de la Comteſſe, on ne compte qu'un ſeul homme qui ſoit parvenu ſans intrigues, ſans s'y attendre, & par ſon ſeul mérite, à un des poſtes les plus honorables de l'Etat, & celui de tous qui demande peut-être le plus de probité, de déſintéreſſement, de diſcernement & d'honneur, c'eſt celui de Secrétaire au Département de la Guerre. M. le Marquis DE MONTEYNARD, à la ſollicitation d'un Prince du Sang, qui ſait apprécier le mérite, fut appellé du fond

le ſa Province, pour être mis à la tête de ce Bureau, ſans que les ſollicitations de Madame Du Barry en faveur du Duc d'Aiguillon, aient pu l'emporter que quelques années après. Cependant elles ne reſtèrent pas tout-à-fait infructueuſes; car pour dédommager ce Seigneur qui l'avoit ſi bien ſervi lors de ſon inſtallation, elle lui obtint par *interim* le Département des Affaires étrangeres, après avoir engagé le Roi à couper court, par ſa ſeule autorité, à des procédures que les Parlements du Royaume, de concert avec les Pairs, jugeoient aſſez graves pour prononcer à l'extraordinaire contre ce ci-devant Commendant en Bretagne.

Quoique toutes les Loix Eccléſiaſtiques proſcrivent la Simonie, & prononcent les plus grandes peines contre les Simoniaques, & que les Conciles & les Papes aient lancé de tout temps les plus terribles anathêmes contre ceux qui achetent argent comptant les Bénéfices, ou même qui n'attendent pas patiemment que Dieu les appelle pour travailler à la ſanctification de ſon Peuple; cependant par un cinquieme article des *Libertés de l'Egliſe Gallicane*, non exprimé à la vérité, mais que la tradition immémoriale a fait paſſer en force de Loi dans le Clergé de France, il n'eſt aucun Bénéfice, à nomination Royale ſur-tout, qui ne s'obtienne par faveur & à force d'argent, qu'on donne toujours à titre de préſent à ceux qui ſe chargent de faire valoir auprès du Collateur, le mérite, la piété & la ſcience du Poſtulant. C'eſt encore une ſeconde ſource preſqu'auſſi abondante que la première, pour la Favorite

du Monarque, & de laquelle Madame Du Barry a tiré le plus grand parti. Quoique la feuille des Bénéfices ne fût pas en ſes mains, ceux à qui elle eſt confiée n'oſeroient ſe refuſer à la ſollicitation d'une perſonne, qui pourroit dans un moment la leur ôter, pour la faire donner à quelqu'un qui connoîtroit mieux ſa dépendance & ſa ſubordination, & cet emploi important donne un trop grand relief, & approche trop près de la perſonne du Roi, pour que le Secrétaire de ce Département veuille s'expoſer à perdre un emploi qui le met à même de ſe faire faire la cour par ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume, & de trouver pour lui-même des douceurs qu'il n'auroit certainement pas dans tout autre emploi. M. DE JARANTE, Evêque d'Orléans, ſavoit trop bien ce qu'il devoit à ſon ambition, à ſes intérêts & au crédit de la Maîtreſſe de Louis XV, pour ſe refuſer aux ſollicitations qu'elle lui faiſoit en faveur pour les jeunes Abbés de Cour, pour leſquels elle avoit des raiſons particulières de s'intéreſſer, & qui, ſans ſa protection, ne ſeroient parvenus que plus tard, ou peut-être même jamais, à des Bénéfices riches, qui les mettent en état d'étaler tout le luxe, & de ſe livrer à toute la molleſſe la plus rafinée.

Madame Du Barry & le Secrétaire de la Feuille vécurent donc dans la plus grande intelligence du monde juſqu'à la diſgrace de ce dernier, leurs inclinations étant à-peu-près les mêmes, leur façon de vivre ne différoit guéres non plus, & ce Prélat aimoit autant les femmes que Madame Du Barry aimoit les

hommes. Leurs intrigues n'étoient ni mieux palliées ni plus ſecrettes, & le rapport ſympathyque qu'on ne pouvoit s'empêcher de remarquer entr'eux, ne différoit malheureuſement pour l'Evêque que dans un ſeul point; il étoit l'ami à vendre & à engager du Duc de Choiſeul, & la Comteſſe étoit ſon ennemie la plus acharnée. La ſupériorité du crédit de celle-ci l'emportant ſur les bons offices de l'autre en faveur du Duc, M. de Jarante fut enveloppé dans la ruine de ſon ami, pour avoir voulu lutter contre la Sultane favorite, par une démarche auſſi hardie que téméraire. A ſa prière, une des filles du Roi ſollicita la grace & le rappel de M. de Choiſeul. Le Roi a la foibleſſe de le dire à Madame Du Barry, elle l'emporte ſur les ſollicitations de Madame Victoire, & ajoute à l'éclat de ſon triomphe l'humiliation & la perte de M. de Jarante, qui forcé de rendre compte de ſon adminiſtration & de la Caiſſe des Economats dont il avoit la Direction, ſe trouva court de pluſieurs millions, & ne pouvant ou n'oſant décemment en aſſigner l'emploi, fut envoyé en exil dans une Abbaye qu'il avoit au Mans; un Banqueroutier d'un rang inférieur eût été envoyé à la Grève. Le vieux Cardinal de la Roche-Aimont, qui attendoit avec autant d'impatience de paſſer à cet emploi, qu'il avoit attendu de Rome le Chapeau rouge pendant plus de vingt ans qu'il croyoit l'avoir mérité, ſuccéda à M. de Jarante, & non moins complaiſant que lui à l'égard de Madame du Barry, il s'eſt maintenu dans ce poſte, en en-

cenſant l'idole de la même main qu'il encenſe la croix.

Madame du Barry étoit née avec un penchant trop lubrique, & ſon éducation loin de le modifier l'avoit trop enflammé, pour que Louis XV, à l'âge de ſoixante ans, pût lui ſuffire. Ce Monarque d'ailleurs avoit lui-même trop abuſé de la force de ſon tempérament, pour en avoir conſervé toute la vigueur; ainſi il ne doit pas paroître ſurprenant qu'elle ſe permît de temps en temps de lui donner, à ſon inſu, quelques ſeconds, qui la miſſent dans le cas de ne pas tant exiger de la part du Roi, dont la conſervation lui étoit ſi précieuſe & ſi néceſſaire, & quoiqu'elle prît cette ſage précaution, autant par amour & par attachement pour le Roi, que pour ſa propre ſatisfaction, elle a ſu néanmoins ſe comporter avec aſſez de prudence & de myſtère, dans des intrigues ſi délicates, qu'il n'a jamais été bien poſſible de connoître ceux qui avoient l'honneur de faire une partie de l'ouvrage que le Roi croyoit & entendoit faire tout ſeul; on n'a ſur cet article que des conjectures haſardées, & chacun en a parlé ſelon qu'il s'eſt trouvé affecté. Les uns ont cru que Meſſieurs les Coadjuteurs de Strasbourg & de Rheims avoient part à ſes faveurs. Mais quand on conſidére que ces deux jeunes Prélats doivent conſerver encore toute la ferveur de leur état, eſt-il poſſible de croire qu'ils euſſent voulu manquer ſi jeunes à ce qu'ils devoient à leur état & à leur Roi? D'autres ont cru qu'un certain Garde-du-corps, un des plus beaux hommes de ſa troupe, & qu'on a vu par-

enir trop rapidement, avoit gagné par la igueur de ſon tempérament, la beauté de ı figure & la belle proportion de ſon corps, es bonnes graces de la Comteſſe par plus 'un endroit; en un mot, on lui a donné ans tous les états & dans toutes les condi- ions, des hommes auxquels elle permettoit e la ſervir à ſon gré, & peut-être lui a- -on fait tort, en divulguant qu'elle n'étoit élicate ni ſur le choix, ni ſur les avances; l ſemble qu'il y a de l'injuſtice à conclure les habitudes paſſées, & qu'une eſpèce de néceſſité avoit forcé de contracter, contre es habitudes actuelles que tant de raiſons loivent rendre différentes des premières, à noins qu'on ne veuille ſoutenir à la rigueur, que » l'habitude eſt une ſeconde nature, qu'il n'eſt pas poſſible de réformer. » Quoi qu'il n ſoit, il eſt certain qu'elle n'a été ſcrupu- euſe en fait de fidélité, & quels que ſoient es heureux mortels qu'elle a voulu favoriſer, on ne peut s'empêcher de déplorer l'aveu- glement d'un Roi, qui méritoit ſi peu d'être rompé, & qui l'a été ſi impunément.

Ce Monarque, dont la bonté naturelle le endoit le moins méfiant de tous les hom- nes, n'avoit, pour ainſi dire, aucune vo- onté à lui; ſe méfiant uniquement de ſon ropre ſentiment, à peine oſoit-il expoſer ſa açon de penſer, ou s'il la développoit, il 'en déportoit toujours aux plus petites ob- ections, pour adopter celle de ſon Conſeil, qu'il croyoit devoir être préférable à la ſien- ne. Avec de grands talents, de belles con- noiſſances, beaucoup de pénétration, des ſentiments d'humanité ſur-tout, qui paroiſ-

ſoient faire le fond de ſon caractère, avec les meilleures & les plus tendres intentions pour ſon Peuple, ne cherchant & ne reſpirant qu'à le rendre heureux ; Louis XV eut de grandes foibleſſes, qui arrêterent preſque toujours les effets heureux de ſes qualités naturelles, qui, dans l'eſprit de ceux qui le connoiſſent mal, l'ont fait paſſer pour puſillanime, & qui ont privé la France du plus glorieux, comme du plus heureux de tous les Regnes, ſous le Monarque le plus juſte, le meilleur, le plus homme & le plus digne en un mot, de l'amour des François. Il aimoit le plaiſir & s'y livroit ſans réſerve. Quel eſt l'homme qui ne l'aime pas ? Et quel eſt le Roi qui ne s'y livre pas, lorſque la plus grande partie des Courtiſans ne ſembloient occupés qu'à fortifier ſon goût de plus en plus, en étudiant tous les moyens de pouvoir les varier, & de les rendre par-là plus ſenſibles & plus vifs ; & lorſque des Miniſtres qui ont un intérêt particulier à gouverner ſeuls & à n'être pas éclairés de près, cherchent, ſous de vains prétextes, plus ſéduiſants & plus plauſibles en apparence les uns que les autres, à écarter le Monarque de l'adminiſtration détaillée des affaires, ſe contentant de ne lui en laiſſer prendre qu'une idée générale, en lui épargnant, à deſſein, toute la peine de la diſcuſſion ? Le Cardinal DE FLEURI, bien digne de former l'éducation d'un Roi, auroit mis à même Louis XV de faire oublier peut-être juſqu'à la mémoire de Henri IV, de Louis XIV, & de tous les Rois dont la France rappelle encore le ſouvenir avec autant de d'attendriſſement

que

que d'admiration, ſi ce Prélat reſpectable lui eût laiſſé prendre les rênes du Gouvernement, auſſi-tôt qui connût que ſon Eleve étoit capable de commander à ſon Peuple par lui-même, & avec le ſecours des conſeils d'un ſi digne Précepteur ; mais le Cardinal de Fleuri ne fut pas aſſez grand pour ſe contenter de la gloire de rendre la France heureuſe, qui en ne conſervant auprès de ſon illuſtre Pupille que le droit de redreſſer les faux pas qu'il auroit pu faire dans les commencements de ſon Regne, & en lui remontrant généreuſement tous ceux qui lui avoient été confiés pendant la minorité de ce Prince. Cet excellent homme, avec moins de bruit, de fracas, d'oſtentation & peut-être avec plus de ſolidité, de fondement & de mérite, eût rendu la France plus ſolidement heureuſe que les Richelieu & les Mazarin, qui à bien des égards lui ſont de beaucoup inférieurs. En un mot, il ne manquoit à Louis XV pour effacer la gloire de tous ſes Aïeux, que d'avoir commencé de bonne heure à gouverner par lui-même ; & il ne manquoit à ſon Précepteur, qui devint enſuite ſon premier Miniſtre, que d'avoir habitué ſon Eleve au travail & à la connoiſſance des affaires d'Etat, pour mériter véritablement les éloges qu'on prodigue mal-à-propos aux autres Inſtituteurs de nos Rois. Louis XV écarté, pour ainſi dire, depuis ſon berceau juſqu'à ſa mort, des affaires de ſon Royaume, & ne les connoiſſant que ſous le faux jour qu'on avoit eu de lui préſenter, n'a jamais connu réellement les malheurs de ſes Peuples, ni l'oppreſſion dans laquelle ils ont vécu ſous la

plûpart des Miniſtres, qui abuſoient de l'autorité trop entiere qui leur étoit confiée. Croyant ſes Sujets heureux ou beaucoup moins opprimés qu'ils ne l'étoient réellement, il ſe livroit au plaiſir, pour lequel, il faut avouer, que ſon penchant, depuis la mort du Cardinal de Fleuri, s'étoit tout-à-fait décidé; ſe laiſſant gouverner par tous ceux qu'il croyoit mériter ſa confiance, eſt-il ſurprenant que ſes Maîtreſſes l'aient auſſi trop gouverné? Le cœur n'eſt-il pas de la partie la plus foible de l'homme quand la tendreſſe y domine? Et lors même que l'eſprit eſt indomptable, le premier ne plie-t-il pas ſouvent, même ſous le joug le plus tyrannique? Celui de Louis XV aſſervi par Madame de Pompadour, avoit contracté la malheureuſe habitude de l'eſclavage; il ne pouvoit vivre ſans être enchaîné; cherchant une nouvelle ſervitude, il ſe donna tout entier à Madame Du Barry, la moins digne de toutes les femmes d'avoir l'honneur d'être ſa Souveraine. Cette femme par une fatalité déplorable, étoit réſervée pour obſcurcir & ternir les dernieres années d'un Roi, qu'on a jugé trop ſévérement ſur l'article d'une paſſion dont preſque perſonne n'eſt exempt, & qui conduit preſque toujours à des fautes réelles, à la vérité, mais qui de toutes celles que l'homme peut faire, quoique les plus funeſtes, tant dans le Sujet que dans le Souverain, méritent toujours beaucoup plus d'indulgence qu'on ne leur en accorde ordinairement; tant il eſt vrai qu'on eſt toujours prêt à condamner dans les autres ce qu'on ne s'aviſe pas même de corriger en ſoi.

La conſtante foibleſſe de Louis XV à l'égard des femmes, a beaucoup moins de quoi ſurprendre, que ſon dernier attachement pour celle qui de toutes les femmes de France, étoit la moins faite pour attacher ce Monarque. On nous peint l'Amour aveugle : on a raiſon ; car comment eſt-il poſſible d'imaginer qu'une femme ſans eſprit, ſans éducation, indépendamment de l'opprobre dont elle s'étoit couverte par ſa conduite trop publique, pour qu'on puiſſe même la pallier ; comment imaginer, dis-je, qu'une telle femme ait pu remplacer la femme la plus aimable, la plus délicée, la plus fine, & la plus digne de former un attachement, ſi elle eût été moins intéreſſée & moins impérieuſe ? Comment pouvoir ſe familiariſer avec l'idée que Madame Du Barry, qui ne reſſembloit en rien à Madame de Pompadour, & qui lui étoit ſi inférieure en tout, ait pu prendre ſa place auprès d'un homme qui par lui-même étoit ſi fort en état de faire la différence de l'une à l'autre, & qui auroit pu, s'il eût voulu, ſinon remplacer avec quelque avantage Madame de Pompadour, au moins s'en attacher une autre, qui ſans avoir ſes défauts, auroit eu une partie de ſes agrémens & de ſes graces ; mais qui ſûrement, telle qu'elle eût été, auroit eu tout l'avantage ſur Madame Du Barry. Il n'eſt pas poſſible que le Roi ne s'apperçût de ſa mépriſe, mais on croit pouvoir aſſurer que ſi Madame Du Barry ne fut pas renvoyée, elle en fut redevable à cette bonté naturelle du Monarque, qui lui faiſoit ſacrifier ſon intérêt, ſon goût, & peut-être une partie de ſa gloire, à la

répugnance qu'il avoit de porter la déſolation dans le cœur d'une perſonne qu'il avoit honorée une fois de ſon attachement. Madame Du Barry n'eſt pas la ſeule perſonne de la Cour qui ſe ſoit maintenue dans la faveur de ce Prince par cette ſeule raiſon; l'idée de la diſgrace de ſes favoris affligeoit ſi ſenſiblement ce Monarque, que quoiqu'il ne pût pas ſe cacher qu'ils étoient peut-être indignes de ſes bontés, ou qu'au moins la France les jugeoit tels, il n'eut jamais la force de leur donner la mortification de les priver de ſon attachement & de ſa bienveillance; on doit convenir que cette bonté eſt un défaut, plus grand dans un Roi que dans tout autre; mais c'eſt un de ces défauts dont on ne peut s'empêcher de faire l'éloge, lors même qu'on le condamne. Heureuſes les perſonnes qui ne ſont condamnables que par cet endroit! Et plus heureux encore les Peuples qui n'ont d'autre reproche à faire à leur Souverain! S'ils ne ſont pas auſſi heureux ſous ſon Empire qu'ils pourroient l'être; leurs malheurs deviennent plus ſupportables, lorſqu'ils réfléchiſſent, qu'ils prennent leur unique ſource dans la bonté trop exceſſive du Monarque, dont ils ſavent d'ailleurs qu'ils ſont tendrement aimés. On me reprochera peut-être de faire un paradoxe de cette bonté que j'exalte ſi fort dans Louis XV, qu'on conſulte la France toute entiere, & ſur-tout qu'on jette les yeux ſur la vraie ſenſibilité de tous les François, que de trop juſtes alarmes ſur les ſuites de la maladie qui leur a enlevé *Louis le Bien-Aimé*, jettoient dans le chagrin le plus véritable; on aura la ré-

ponſe la plus demonſtrative & la plus ſatisfaiſante au problême qui paroît d'abord ſi difficile á réſoudre.

Il n'eſt pas ſurprenant que la vie de Madame du Barry à la Cour ne nous offre aucune anecdote remarquable. Elle y a vécu pendant que la France jouiſſoit de la paix avec ſes voiſins, & c'eſt ſans doute un très-grand bonheur à tous égards qu'elle n'ait pas eu occaſion, comme celle qui l'avoit précédée, de régler le plan des opérations de la Guerre, d'en faire nommer les Généraux, & de les aſtreindre à ne recevoir que ſes ordres, & à n'agir que ſous ſa Direction. La France n'oubliera jamais la honte de la derniere Guerre, & peut-être ne réparera-t-elle jamais ſa gloire qui s'y trouva cruellement compromiſe, pour avoir été dirigée par une femme qui ſuivoit plus ſon intérêt & ſes caprices, que les lumieres de ſon eſprit & ſon jugement. Les François ſont trop avides de la gloire Militaire, & ils eſtiment trop l'honneur de commander à leurs Compatriotes contre les Ennemis de l'Etat, pour ne pas s'abaiſſer à en briguer le commandement par la ſeule voie qu'ils ſavent leur reſter pour l'obtenir, quand les Emplois Militaires ſont à la ſeule diſpoſition de la Favorite du Monarque. Madame Du Barry auroit été trop flattée de voir augmenter à cette occaſion la foule de ſes Courtiſans, pour ne pas ſe rendre à leurs ſollicitations, & avec ſon peu de diſcernement, que de fautes énormes n'auroit-elle pas commiſes dans le choix de ceux auxquels elle eût donné la préférence! Un homme élégant & d'une figure ſéduiſante,

n'eſt pas toujours l'homme qu'il faut mettre à la tête d'une Troupe pour la mener au combat ; & c'eſt cependant celui qui auroit été protégé par Madame Du Barry, & qui par conſéquent l'auroit emporté ſur le véritable Militaire.

Quant aux affaires domeſtiques du Royaume, nous avons déjà dit qu'elle s'étoit fait, ou plutôt qu'on lui avoit fait une eſpèce de loi de ne pas y prendre un parti décidé ; ſon ſéjour doux à la Cour, a été en quelque façon moins bruyant & moins tumultueux que ſa vie privée (& que l'on peut appeller *publique*) dans la Capitale : le ſoin de plaire au Roi & de déplaire à tous les honnêtes gens, ſemble avoir occupé tout ſon temps ; ſes intrigues n'ont rien d'intéreſſant. Elle a joui de ſon état comme une perſonne de ſon mérite étoit capable d'en jouir. C'étoit une machine que ſon beau-frere faiſoit mouvoir à ſon gré. Incapable de prendre un parti d'elle-même, elle ſuivoit l'impulſion qu'on lui donnoit, & ſi elle a fait des fautes, elles doivent être toutes rejettées ſur ſon Mentor, qui, à beaucoup d'eſprit, joignoit trop d'orgueil, de prévention, de hauteur, d'ambition, d'étourderie & d'impertinence, pour ne pas abuſer de la protection d'une femme, qui après avoir été ſa Maîtreſſe, ſon rebut, ſa femme de ménage, & enfin la femme de ſon frere, lui devoit trop pour ne pas ſe dévouer à ſes volontés, & avoit trop peu de génie pour voir qu'il abuſoit de l'heureuſe poſition dans laquelle elle ſe trouvoit, par ſes intrigues baſſes, & que les gens de bon ſens jugent très-criminelles.

Madame Du Barry fait un contraſte trop frappant avec les Gabrielles d'Etrées, les Maintenon, les Monteſpan, les la Valiere & les Pompadour, pour que le temps qu'elle a paſſé auprès de Louis XV, fourniſſe des époques auſſi intéreſſantes que celle de la vie des Maîtreſſes des Rois de France, Prédéceſſeurs du du dernier mort. Beaucoup moins belle que la Maîtreſſe de Henri IV, n'ayant rien du mérite, de la ſenſibilité, de la naiſſance ni de la véritable tendreſſe des Maîtreſſes de Louis XIV, beaucoup inférieure à tous égards à ſa dévanciere, en entrant à la Cour, elle a comme terminé ſa carriere, & l'intérêt de ſon Hiſtoire finit, où celui de celle des autres a commencé. La Cour qui pour tous les Courtiſans en général eſt le théatre ſur lequel ils paroiſſent avec éclat, ou par leurs vertus ou par leurs vices, a été pour Madame Du Barry un véritable tombeau, dans lequel elle n'a pas enſéveli ſes vertus, parce qu'elle n'en avoit pas, ni ſes vices, parce qu'elle n'en avoit qu'un, qu'elle étoit obligée de conſerver par état, auquel il étoit impoſſible qu'elle donnât un nouvel éclat. Oui, ce n'eſt que ſon néant qu'elle y a enſéveli, & que pouvoit-elle y enſévelir de plus ? Uſant de ſa fortune avec prodigalité & ſans diſcernement, elle dépenſoit une partie des libéralités de ſon Amant, ſans s'en faire honneur par quelque trait de bienfaiſance, qui fut en état de jetter une gaze légere ſur ſon peu de mérite perſonnel. Ne connoiſſant que la parure & tous ſes ridicules & puériles acceſſoires, elle en faiſoit preſque ſon unique occupation. Etourdie de ſa prétendue gran-

deur, elle s'étudioit à la ſoutenir par un luxe outré, qui ajoutoit à ſon ridicule. Aſſaillie continuellement par une foule d'êtres vils & rampans, elle avoit la ſotte vanité de rapporter à elle-même des baſſes adulations qui n'avoient pour objet que le Monarque, dont on vouloit continuer à mériter la faveur en encenſant ſon idole. En un mot, mépriſée à la Cour comme elle l'avoit été à la Ville, ſi elle n'y a pas reçu les mêmes humiliations, le reſpect dû à la Majeſté Royale l'en a miſe à l'abri, & a contraint le cœur de déſavouer en ſecret les hommages que la bienſéance exigeoit qu'on rendît en public à la Maîtreſſe du Souverain. Quoique fille d'une naiſſance obſcure & criminelle, qu'elle ne pouvoit cacher ni aux autres, ni à elle-même, elle ne regardoit ce déſavantage que comme un caprice du ſort, dont elle ſe croyoit pleinement vengée par ſa figure & ſes graces. L'état le plus brillant dont elle jouiſſoit, lui tenoit lieu d'ancêtres reſpectables; la ſomptuoſité de ſa maiſon à la Cour même, lui avoit fait oublier l'indigence affreuſe pour laquelle elle ſembloit être née, & dont elle avoit éprouvé les triſtes déſagréments. Le Roi de France & toute ſa brillante Cour à ſes pieds, l'autoriſoit à ſe croire la Souveraine de l'Univers. Les femmes de la premiere qualité, réglant leur goût ſur le ſien, adoptant ſes modes, imitant ſes petits caprices & applaudiſſant à ſes minauderies, lui paroiſſoient beaucoup au-deſſous de ſes premieres compagnes dans le déſordre, parmi leſquelles elle n'occupoit qu'un rang d'égalité. En un mot, tous les propos qu'elle entendoit autour d'elle

étant autant d'éloges qu'on vouloit qu'elle prît pour ſon compte, comment auroit-elle pû ſe reconnoître ? Ou plutôt comment auroit-elle pu ne pas ſe confirmer dans les principes fondamentaux du ſyſtême moderne de la ſociété, que M. du Barry avoit eu ſoin de lui expliquer ? Les leçons de vertu qu'elle en avoit reçu, ſe trouvoient parfaitement d'accord avec tout ce quelle voyoit ; étoit-il poſſible que ſe mettant au-deſſus & de l'exemple de ſon penchant, elle en eût l'idée que les honnêtes gens en ont ? On lui avoit ſi ſouvent répété que la vertu ne méritoit aucune conſidération, qu'on ne devoit avoir des égards que pour ce qui plaît & pour ce qui eſt utile, que la vertu étoit un être de raiſon, ou que ſi elle exiſtoit, elle étoit froide & iſolée, que ce n'étoit qu'un ſuperflu qu'il falloit abandonner aux Miſantropes, que la vie eſt ſi courte, que c'eſt une folie que d'en rien rétrancher ſur ſes plaiſirs ; qu'une honnête femme, ſur-tout quand elle n'eſt pas d'un état brillant, eſt un être bien peu intéreſſant, qu'elle ne tient preſque pas à la ſociété, & qu'elle n'eſt bonne tout au plus que pour faire les froides délices d'un imbécile de mari ; que la richeſſe eſt l'ame univerſelle qui anime & embellit tout ; qu'une jolie figure enfin, enſévelie dans des habits modeſtes, perd les trois quarts de ſes charmes & doit être confondue avec les beautés du tiers-état ; toutes ces maximes empoiſonnées & d'autres auſſi déteſtables, lui avoient été rebattues tant de fois ſous mille expreſſions différentes, qu'elle ne ſoupçonnoit pas même qu'il fût honnête de penſer différemment & d'agir en conſé-

quence d'autres principes. Qu'importe, » lui » disoit son Instituteur, que vous ayiez été » l'héroïne de vingt histoires ? Si vous étiez » moins jolie, on parleroit moins de vous. » La laideur & la pauvreté méritent seules » d'être ensévelies dans un oubli éternel. Le » préjugé de l'honnêteté n'est que pour les » sots & pour le Peuple. Que les Faiseurs » de Livres exaltent l'honnêteté, qu'ils en » soient les Panégyristes, c'est leur métier, » & graces à Dieu, ils en ont tant rebattu » les oreilles, qu'on ne les écoute plus au- » jourd'hui. On les punit même en ne les » lisant plus ; ce sont des ennuyeux éternels » que le monde paie aujourd'hui d'un juste » mépris, c'est aussi l'unique salaire qu'ils » méritent. Tout ce qu'on peut faire en fa- » veur de la vertu, c'est d'en adopter quel- » quefois l'apparence, quand la nécessité » l'exige. » Un Prédicateur aussi pathétique & aussi éloquent, ne manqua pas de faire l'impression la plus forte sur un cœur qui n'étoit pas susceptible d'en recevoir d'autres. Eh ! quels progrès ne fait pas le vice, lorsqu'il est préconisé par un de ces séducteurs à la mode, qui possède tous les artifices du métier, qui cache sous des dehors brillants & imposants, un cœur perfide & un sistême suivi de scélératesse. M. Du Barry, avant même qu'une ambition honteuse, & qu'un sordide intérêt l'engageassent à se déclarer Panégyriste du vice, étoit généralement reconnu pour un Héros dans cette classe d'hommes mépriſables qu'on devroit punir, au défaut des Loix d'une flétrissure déshonorante. Car qu'on éclaire le cœur des méchants,

qu'on y deſcende le flambeau à la main, on y découvrira en frémiſſant, que leur plaiſir le plus pur & le plus ſenſible, eſt d'étendre le vice, les progrès du vice, & d'augmenter le nombre de leurs complices. Ce ſont des Peſtiférés, qui avant d'expirer, goûtent une joie infernale à communiquer la contagion dont ils ſont atteints, & à voir tomber à leurs cotés des mourants, victimes infortunées du venin qu'ils ont verſé dans leur ame.

D'après de tels principes & avec le ſecours d'un tel Maître, Madame Du Barry mena à la Cour une vie de diſſipation continuelle, & s'y livra à tout le délire ſcandaleux d'un cœur gâté & corrompu. Promenée de ſpectacle en ſpectacle, ſuivie dans toutes les aſſemblées publiques, préſidant à toutes les Fêtes d'une Cour brillante, elle y faiſoit l'admiration de ces vils eſclaves de leur ambition démeſurée ; elle y recevoit leur culte reſpectueux & les adorations qu'ils refuſent conſtamment à l'Etre ſuprême, elle y jettoit ſes rivales dans le plus affreux déſeſpoir. La richeſſe, le luxe, le plaiſir l'environnoient & cherchoient à réveiller ſes goûts ; l'élégance & la mode accouroient lui payer leurs tributs ; en un mot, ayant à peine le temps de ſe demander ce qu'elle déſiroit, ſon dés-honneur comme ſon triomphe étoit complet. Mais il eſt un terme à tout. Celui de la grandeur inopinée de Madame Du Barry étoit proche, ſans qu'elle eût prévu, peut-être qu'il dût arriver, ou au moins lorſqu'elle le croyoit encore bien loin. Ce vain fantôme étoit prêt à s'évanouir, lorſqu'il paroiſſoit avoir le plus de réalité. Le maſque impoſant ſous lequel

elle paroiſſoit à la Cour étoit prêt à tomber lorſqu'elle penſoit qu'il étoit le mieux attaché ; en un mot, elle marchoit avec toute ſon arrogance & ſa fierté, lorſque, ſans s'en appercevoir, elle chanceloit le plus & que ſa chûte étoit prochaine. Le jour le plus beau s'obſcurcit quelquefois au moment où il brille le plus ; le vent le plus favorable peut changer dans un clin d'œil, & forcer le Pilote de faire une route contraire à ſon deſſein. La fortune ſe plaît ſouvent à tourner le dos à ceux à qui elle a ri le plus conſtamment, dans le moment même où tout les porte à croire que cette Divinité capricieuſe a fait d'eux ſes plus chers comme ſes plus heureux favoris. Que de chûtes éclatantes ne voit-on pas tous les jours, dont le bruit étonne même ceux qui ont le moins de confiance ſur l'inſtabilité des choſes humaines ? Combien de malheureux ne tombent-ils pas dans la plus affreuſe indigence, au moment où leur état paroît le plus ſolidement établi ? Que de vaſtes projets ne forme-t-on pas ſur des principes qui ſemblent ne pouvoir pas manquer, & ſur des fondemens que la prudence humaine ne peut pas s'empêcher de juger ſolides, qui cependant tombent en ruine, & s'écroulent au moment qu'on conſtruit l'édifice projetté avec la plus grande confiance ? En un mot, l'inſtant où l'homme ſe croit au faîte de la gloire & au comble du bonheur, touche très-ſouvent à celui qui amene ſa ruine, qui prépare ſa honte & fait naître ſon déſeſpoir. C'eſt lorſque le cœur ſemble ne pouvoir plus former de déſirs & que tous ſes ſouhaits ſont remplis au-delà de ſes eſpérances ;

pérances ; c'eſt alors, dis-je, qu'il penche ſur le vuide affreux dans lequel il tombe ſans avoir eu même un inſtant pour en conſidérer l'immenſité. Oui, l'homme (& celui de Cour plus que tout autre) marche ſur une continuité de précipices, d'autant plus dangéreux, qu'ils ſont jonchés de fleurs qui les rendent inviſibles ; & il ne s'apperçoit que la terre lui manque ſous les pieds, que lorſque précipité, tout couvert de cette même terre, il va rudement heurter le fond de l'abîme, dans lequel revenu à lui-même par la force de la ſecouſſe, il a le temps d'en meſurer la profondeur, de faire le triſte parallèle de ſon état actuel avec celui dont il jouiſſoit un moment avant de dévorer ſon chagrin & de ſe conſumer enfin en regrets inutiles : oui, encore un coup, telle eſt la malheureuſe deſtinée de l'homme dans ce monde périſſable ; à peine entend-il gronder l'orage loin de lui, que ne croyant avoir rien à craindre pour lui-même, la foudre tombe en éclats, l'atteint, le renverſe, l'écraſe & l'anéantit, ſans que l'éclair qui l'a dévancée, ait preſque frappé ſes yeux : heureux l'homme qui s'attend aux revers, qui s'y prépare, qui les reçoit avec fermeté, & qui ſe conſole ſur un avenir qu'il s'efforce de rendre heureux par une conduite irréprochable aux yeux de ſes ſemblables ; mais ſurtout aux regards pénétrant de l'Auteur de ſon exiſtence, qui l'attend ou pour le récompenſer, ou pour le punir !

Louis XV, à qui une ſanté ſolide & robuſte paroiſſoit promettre encore pluſieurs années de vie, eſt frappé d'une maladie mor-

telle, dont ſon âge avancé ſembloit devoir ne pas lui laiſſer prévoir que ce ſeroit celle qui l'enleveroit à ſes Sujets ; cette maladie dangereuſe pour tous les âges, le devient beaucoup plus à proportion qu'on y eſt avancé ; quel eſpoir pouvoit-il donc y avoir pour le rétabliſſement de ce Prince dans ſa ſoixante-cinquieme année ? Il étoit bien foible cet eſpoir dans les premiers moments de ſa maladie, & peu de jours après les François juſtement alarmés ſur ſon compte, n'en eurent plus aucun, & plurèrent d'avance la mort d'un Monarque qu'ils chériſſoient & dont ils étoient tendrement chéris. Le dueil & la conſternation répandus dans toute la France, pendant la maladie & après la mort de Louis XV, atteſtent à l'Univers entier que la fidélité & l'amour des François pour leur Souverain, eſt à l'épreuve de tout, qu'ils ſavent ſouffrir ſans rébellion, lorſqu'ils voient que la main qui s'appéſantit ſur eux, eſt dirigée par les infames Miniſtres qui abuſent de la confiance du Souverain ; & qu'enfin ils auroient horreur de tenter à venger ſur leur Roi, des oppreſſions dont ſes Miniſtres ſont ſeuls coupables.

Dès qu'il fut décidé que Louis XV étoit attaqué de la petite vérole, Madame la Comteſſe Du Barry quitta la Cour, dans l'eſpoir peut-être d'y reparoître lorſque le danger auroit ceſſé, ſe flattant plus pour ſon avantage que pour celui de la France, que le Roi échapperoit à un accident ſi critique & ſi dangereux ; toute la Cour uniquement occupée de la maladie du Roi & du danger qu'il couroit, ne s'apperçut que la Favorite y

manquoit, que lorſqu'on apprit avec quelque ſurpriſe qu'elle s'étoit retirée, à deux lieues de Verſailles, dans une ſuperbe Maiſon de M. le Duc d'Aiguillon, qui, ou par reconnoiſſance, ou par intérêt, voulut encore faire parade de ſon attachement pour cette femme, dans un temps où il pouvoit prévoir qu'il lui ſeroit plus nuiſible qu'avantageux, & pour qu'il ne manquât rien à ce coup d'éclat, Madame la Ducheſſe d'Aiguillon fut faire les honneurs de ſa maiſon pendant le ſéjour qu'y fit Madame du Barry. Dès cet inſtant toute ſa nombreuſe Cour s'étoit diſſipée, ne lui reſtant que ſes Domeſtiques & le fidèle M. d'Aiguillon ; elle commença à entrevoir le peu de fonds qu'il faut faire ſur des amis, qui ne le ſont que par crainte ou par intérêt. A peine, en effet, l'idole eut-elle été enlevée du Temple, que bien-loin de former des vœux pour ſon retour, tous ceux qui avoient paru les plus aſſidus à ſon culte, auroient, s'il eût été permis, renverſé l'Autel, & ſe ſeroient même fait honneur d'en arracher juſqu'à la pierre fondamentale. Louis XV, ayant ſuccombé le douzième jour de ſa maladie, & ayant payé le tribut ordinaire de la nature, ſa Maîtreſſe ne fut pas longtemps dans des incertitudes ſur le ſort dont elle jouiroit à l'avenir. La bonté & la juſtice de Louis XVI ne lui laiſſerent preſque pas un inſtant pour enviſager dans un lointain éloigné ce triſte avenir qui ſe préparoit pour elle ; le nouveau Monarque lui épargna dès-lors des conjectures qui ne pouvoient être que triſtes & alarmantes ; elle n'eut, en un mot preſque pas le temps de ſentir toute la

grandeur & la conſéquence de la perte qu'elle venoit de faire en perdant le feu Roi. La nouvelle de ſa diſgrace ſuivit de près celle de la mort du feu Roi ; Madame Du Barry les apprit preſque toutes les deux en même temps, & ſi ſon cœur eût été véritablement attaché à Louis XV, à peine auroit-elle commencé de donner quelques larmes de tendreſſe à ſon amant infortuné, qu'ayant un motif particulier d'en verſer ſur elle-même, ſa douleur & ſon chagrin euſſent changé d'objet : mais Madame Du Barry n'étoit l'Amante du Roi qu'en figure ; ſa tendreſſe pour lui n'avoit jamais été que ſur le bout de ſa langue, & ſon cœur plein d'autres objets, n'étoient pas même ſuſceptible de reconnoiſſance pour un Monarque qui lui prodiguoit ſi mal à propos ſes faveurs & ſon attachement ; elle eût bientôt oublié ſon bienfaiteur & ſon ami, ſi après l'avoir perdu, il lui eût été permis d'aller étaler dans Paris tout le faſte & tout le luxe qu'elle auroit emporté de la Cour, & d'y ramener avec elle tout le vice d'une conduite honteuſe qui l'avoit ſuivie à Verſailles. Le cœur de *boue* qui ſe livre à tout venant, ou plutôt qui ne ſe donne à perſonne, que le libertinage & la crapule peuvent ſeuls émouvoir, peut-il être vertueux ? Et peut-il y avoir de véritable tendreſſe ſans vertu ? Il étoit donc de la ſageſſe, de la charité & de la prudence du vertueux Roi qui a ſuccédé à Louis XV, de ſignaler les premiers inſtants de ſon règne par un acte d'autorité, qui, en mettant un frein aux déſordres trop publics d'une femme qui ne méritoient aucun ménagement, donnât à ſes

Sujets l'idée la plus flatteuſe de ſon amour pour le bon ordre, & leur fît entrèvoir ce que le vice avoit à craindre ſous ſon Empire.

Après que le nouveau Monarque ſe fut livré aux premiers moments de ſa ſenſibilité, & qu'il eut donné des juſtes larmes à la mémoire de ſon Ayeul, ſa tendre douleur ſembla ne ſe calmer un peu, que pour lui faire appercevoir toute l'étendue de ſes devoirs; il crut qu'un des premiers & des plus preſſants dans cette triſte conjoncture, étoit de faire expédier des ordres à Madame Du Barry, pour lui enjoindre de ſe rendre ſur le champ dans l'Abbaye du Pont-aux-Dames, & y attendre ſes dernieres volontés; ce coup imprévu & inattendu, effaçant dans ſon cœur toutes les autres impreſſions, le rendit ſenſible peut-être pour la premiere fois, & toute la honte de ſa vie paſſée ſe peignant alors à ſon imagination ſous les plus vives & les plus vraies couleurs; forcée de ſe rendre juſtice à elle-même, elle vit dès-lors qu'une honnête priſon, à laquelle elle ſe voyoit condamnée, deviendroit ſans doute perpétuelle, & qu'inutilement elle ſe flatteroit de retrouver un jour une liberté dont elle avoit trop abuſé, pour qu'il y eût de la prudence à la lui redonner. Si dans le commencement de ſon exil, les nouvelles publiques ont de beaucoup exagéré la rigueur des ordres que l'Abbeſſe du Monaſtère avoit reçut au ſujet de cette illuſtre priſonniere; cette exagération même prouve combien le Public la jugeoit digne d'une plus grande ſévérité, & la fauſſeté de ces nouvelles, démontre la bonté,

la bienfaiſance, l'humanité & l'inclination compatiſſante du Monarque qui fait eſpérer à la France le règne le plus doux, le plus juſte, le plus glorieux, & le plus heureux, dont le commencement eſt déjà marqué au coin de la prudence la plus conſommée, de l'équité la plus exacte, de l'amour le plus tendre, de l'affabilité la plus marquée, de la Religion la plus éclairée, & en un mot, de toutes les différentes vertus que LOUIS-AUGUSTE a hérité de ſes illuſtres Ancêtres. Les François ſe plaiſent déjà à admirer en lui l'affabilité populaire & la franchiſe d'Henri IV, ſans y découvrir ſes inclinations trop galantes; la juſtice de Louis XIII, ſans en avoir la puſillanimité; le diſcernement, la pénération & le coup d'œil heureux de Louis XIV, ſans en avoir le faſte, le luxe & l'ambition outrée; la bonté & l'amour de la paix de Louis XV, ſans en avoir les grandes foibleſſes; & en un mot, la Religion de tous ſes Aïeux, ſans en avoir les défauts. Puiſſe l'Europe ne lui donner jamais un juſte ſujet de faire voir, que s'il eſt en quelque ſorte ſupérieur à ſes Prédéceſſeurs, par l'aſſemblage de toutes les vertus morales & chrétiennes, il ne leur eſt pas inférieur par les vertus militaires qui caractériſent le véritable Héros, & qu'il eſt auſſi digne de commander à une Nation que l'amour de la gloire & l'honneur de ſon nom rend invincible dans les combats, quand elle y eſt menée par des Chefs animés du même motif qu'elle, qu'il eſt digne de la gouverner du ſein de la paix, & de faire le bonheur & les délices d'un Peuple, dont la jalouſie de

ſes voiſins démontre la nobleſſe des ſentiments, la grandeur, le courage & la félicité !

Madame la Comteſſe du Barry actuellement enfermée dans ſon Couvent, cherche à y chaſſer ſes ennuis, en ſe faiſant bâtir un appartement aſſez commode, pour s'y livrer à un très-petit diminutif de la molleſſe de la Cour, à laquelle elle s'étoit livrée ſans réſerve. Ses ſoins & cette attention de ſa part, ne permettent pas de prévoir qu'elle imite dans ſa diſgrace la célèbre Madame de la Valliere : auſſi n'en a-t-elle ni le cœur, ni l'eſprit, ni la force ; la première aimoit reéllement Louis XIV, elle l'eût même aimé, quand il auroit été le dernier de ſes Sujets : la ſeconde n'aimoit dans Louis XV, que ſes libéralités ; Madame de la Valiere étoit vertueuſe, & ſon exceſſive tendreſſe la rendit criminelle à l'égard d'un Roi, qui lui avoit juré l'amour le plus tendre & le plus conſtant, & qui par ſes agréments naturels étoit ſi fort capable de ſéduire un jeune cœur ; Madame Du Barry ne connut jamais la vertu, & pécha toujours par goût, & par inclination, & en ſe donnant à Louis XV, elle n'enviſagea que ſon orgueil & ſa fortune ; il n'eſt donc pas ſurprenant, que la religion n'ait pas le même pouvoir ſur le cœur de l'une & de l'autre de ces illuſtres Recluſes ; Madame de la Valliere écouta ſes remords, revint à la raiſon, & finit ſa vie dans les exercices de la plus rude & de la plus ſevère pénitence : ſi Madame Du Barry l'imite un jour, on peut ranger cet événement au nombre de ceux qu'il n'eſt pas poſſible de prévoir, & on ne pourra plus douter de *l'efficacité de*

la Grace par elle-même, dont les Théologiens ont tant disputé inutilement. Magdeleine & Paul se convertirent ; la fille d'un Capucin se convertira-t-elle ? C'est au temps à nous l'apprendre, & à Dieu à opérer ce Miracle.

FIN.

22946

BIBLIOTEC